

BIOT INFOS

www.biot.fr /// trimestriel été 2016

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE



DOSSIER SPÉCIAL
**UN PATRIMOINE
À COUPER LE SOUFFLE !**



Chers Biotoises et Biotois,

Le dernier trimestre de l'année scolaire s'achève. Les vacances d'été se profilent, l'occasion de profiter de sa famille et de se reposer. Pour ceux qui reçoivent leurs proches ou ne partent pas ou peu, à Biot, l'été sera particulièrement animé. Patrimoine, Culture, Nature, chacun pourra saisir au vol de belles

opportunités de découvrir des lieux magiques de la vie locale mais aussi inattendus. Venez tous profiter d'un agréable cadre de vie en plein cœur de ville, pour apprécier les richesses de notre commune, la zone piétonne entre commerces et lieux d'animation, les plaisirs de la table et de l'artisanat d'art, de la rue Saint Sébastien jusqu'à la place des Arcades. Sans oublier tous vos commerces de proximité avec les quartiers de Biot 3000 et de Saint Philippe. Les commerçants biotois vous attendent et seront ravis de vous accueillir pour partager ces moments d'animations estivales !

Après l'immersion dans l'univers artistique de la Côte d'Azur des années 50 avec l'exposition « *Été 1954 à Biot* » sur 3 sites jusqu'à l'automne, de nombreux rendez-vous vous attendent. Biot en effervescence va accueillir des spectacles, des concerts en tous genres, des expositions et des soirées exceptionnelles. Les animations sportives et culturelles investiront les places, jardin et rues du village pour le plus grand bonheur de tous ! Le *Festival de Marionnettes* tous les mardis, enchantera le jardin Frédéric Mistral avec ses représentations poétiques, la soirée blanche des commerçants le 9 juillet animera le village, les cinéphiles profiteront des séances de cinéma en plein air les mercredis à compter du 20 juillet ; l'exposition du Photo Ciné Club biotois offrira un nouveau regard sur la rue au cœur même de Biot village ; les *Foulées Biotoises* et l'escale de la *Caravane du Sport* pour sa deuxième édition se dérouleront au sein du complexe sportif Pierre Operto. Venez aussi découvrir les galeries d'artistes à ciel ouvert lors des traditionnelles *Nocturnes d'art* chaque jeudi soir, les soirées des *Estivales du Conseil Départemental*, le *Buffet citoyen du 14 juillet* au jardin Frédéric Mistral : l'occasion pour tous d'exprimer notre attachement aux valeurs qui font de notre pays, une République laïque, démocratique, tolérante et libre ! Cette année aussi, le traditionnel bal populaire sera organisé le 13 juillet place de Gaulle et animé à cette occasion par un DJ. Enfin, la *fête patronale de la Saint Julien* viendra renouer avec la tradition et démontrer l'attachement de notre cité à son identité locale.

Entourée d'une équipe municipale volontaire et plus déterminée que jamais, et grâce à l'organisation et l'implication du personnel communal, nous avons eu à cœur de développer une politique événementielle ambitieuse. L'objectif est de renforcer, tout au long de l'année, l'attractivité de notre cité. Avec certes, des budgets maîtrisés pour ne pas alourdir les finances publiques, la programmation estivale a été pensée, toujours avec autant d'énergie et d'imagination, pour divertir le plus grand nombre !
Je vous souhaite un bel été à tous ! L'occasion pour nous tous de se détendre et de se ressourcer !

Guilaine Debras
Maire de Biot

Vice-présidente de la CASA

SOMMAIRE

L'ACTU P.4

Sirènes : nouveau système d'alerte radiocommandé et solaire
Navette d'été Biot : horaires d'été
Fête des associations

TEXTO P.9

Ados : moi, mon job et la loi

ON A TESTÉ POUR VOUS P.10

Rencontre avec Boris Cyrulnik.
« *Comment renaître après une catastrophe ?* »

TRIBUNE LIBRE P.11

CONSEIL MUNICIPAL P.12

Ligne nouvelle PACA
Commission extramunicipale sur les risques majeurs

DOSSIER SPÉCIAL P.16

Un patrimoine à couper le souffle !
Suivez le guide...

FOCUS P.23

Le Festival écocitoyen biotois
« Les souffleurs d'avenir » en chiffres



VU D'EN HAUT P.33

Biot terre de partage

BIOT, LA CRÉATIVE P.34

Just Biot : votre programme d'été
Exposition à ciel ouvert du Photo Ciné Club biotois
Concours de textes courts
Biot un an après

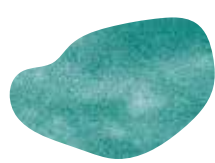
SPORT P.41

Les arts martiaux à l'honneur
Trail pour tous : champion du monde

CONSEIL DE LECTURE ET CARNET P.45

NOUVEAU À BIOT P.46

AGENDA P.48



VOS QUARTIERS P.24

Conseils de quartiers
La lutte contre les dépôts sauvages

SOCIÉTÉ P.30

Inscription sur les listes électorales
Découvrir la pédagogie Gattegno



MAGAZINE D'INFORMATION
édité par la Ville de BIOT

Directeur de la publication et
de la rédaction
Guilaine Debras, Maire de Biot

Conception / Infographie / Mise en page
Magali Hynes

Rédaction
Marylou Airaut, Natacha Poplineau, Stéphanie Profit

Contact : 04 92 91 55 95
www.biot.fr - communication@biot.fr

Impression
Trulli - Imprimé en 7000 exemplaires
N°ISNN : 1250-7415

Photos
Nicolas Soquet, Istockphotos

Remerciements
Associations biotoises - Services Municipaux

Dans le cadre du développement durable, notre
imprimeur est labellisé Imprim'vert® et respecte les
normes PEFC® (forêts durablement gérées).

TRANSPORTS

NAVETTE BIOT : HORAIRES D'ÉTÉ



Départ de Biot village, du lundi au dimanche toutes les 20 minutes à destination de la gare avec de nombreux arrêts. Premier départ à 10h30, dernier départ à 21h10.

(Attention ! pas de départ à 13h10, 16h10 et 19h50).

Nouveau ! Tous les jeudis, à partir du 7 juillet, dernier départ du village à 23h30 pour les nocturnes d'art.

Informations et trajet détaillé sur www.envibus.fr ou au 04 89 87 72 00.

BUS-TRAM ANTIBES-SOPHIA LES AVANCÉES

La bretelle autoroutière Est qui permettra un accès direct sur la Route des Chappes (RD 535, accès direct vers Sophia et Biot) en évitant le giratoire des 3 Moulins sera ouverte à la circulation la deuxième quinzaine de Juillet 2016. La voie et les ouvrages destinés au passage du bus-tram (pont sur la RD535 et le long de la salle Azur Arena) ont bien avancé. Quant aux voies routières aux alentours de la salle Azur Aréna, de la rue du Stade et de la déchetterie, elles sont en cours de finition.

La mise en service de la ligne du bus-tram est prévue par phases de 2019 à 2023.

Pour tout connaître du projet, suivez les mises à jour www.bus-tramcasa.fr et inscrivez-vous aux newsletters ou aux SMS pour les incidences de circulation. Le journal Bus-Tram Info n°4 sera prochainement disponible en mairies et offices de tourisme.



ENVIBUS PASS LIBERTÉ

Vous êtes demandeur d'emploi, détenteur de la CMU, handicapé ou invalide, vous pouvez bénéficier de la libre circulation sur le réseau Envibus. Pour ce faire, demandez le Pass Liberté dans l'une des agences Envibus (5 € de frais de dossier). Pour les personnes âgées de plus de 60 ans et non imposables sur le revenu, rapprochez-vous de votre CCAS pour l'obtention du Pass. Plus d'info sur envibus.fr.

SÉCURITÉ DANS LES TRANSPORTS

Le Comité Directeur de Sécurité des Transports Urbains de la CASA fait son bilan et définit ses objectifs. En Février 2014, la commission recensait les lignes sensibles, les problèmes de fraudes, le sentiment d'insécurité des conducteurs et les outrages aux contrôleurs. Depuis, un système de vidéo surveillance a été installé dans 100 % des bus et dans les gares, tout comme des boutons anti agressions et une couverture radio optimale. Concernant les fraudes, les équipes de contrôleurs ont été renforcées, la police municipale mieux impliquée. D'un point de vue pédagogique, une campagne de communication a été lancée, des médiateurs sont sollicités et la philosophie même du PV a été revue (échange contre un abonnement). L'objectif est maintenant de poursuivre les actions coordonnées entre tous les acteurs de la sécurité, continuer la pédagogie, favoriser la médiation tout en étant intransigeant envers les fraudeurs. Une loi est actuellement en cours de débat.



LES SIRÈNES

UN NOUVEAU SYSTÈME D'ALERTE RADIOCOMMANDÉ ET SOLAIRE

Le dispositif des sirènes d'alerte de Biot est désormais équipé d'un système de mise en marche hertzien et ne dépend plus du réseau téléphonique (évitant ainsi les risques de mise en hors service). Radiocommandées et solaires, les sirènes permettent en cas de risques, une commande à distance du déclenchement de l'alerte.

Les essais des sirènes se déroulent le **premier mercredi de chaque mois à midi** avec un signal dit « d'essai ».

LES BONS REFLEXES

EN CAS D'ALERTE (HORS ESSAI) :

Le signal est le suivant : **3 cycles d'1 minute et 41 secondes** d'un son modulé en 5 amplitudes séparé d'un silence de 5 secondes

DES QUE VOUS ENTENDEZ L'ALERTE :

- Mettez-vous à l'abri dans le bâtiment le plus proche
- Fermez volets, portes et fenêtres et colmatez toutes les aérations, coupez les ventilations, climatiseurs et chauffage
- Libérez les lignes téléphoniques, sauf détresse vitale
- Informez-vous des consignes à suivre : télévision, radios : France Bleu Azur 103.8 FM ou les grandes ondes comme France Inter, France Info permettant le maintien du captage de l'émission en cas de destruction de fréquence FM. En cas de défaillance du réseau d'électricité, utilisez une radio à piles, à batterie, solaire ou à alternateur (manivelle pour charger la batterie)
- Evitez les déplacements en voiture - À l'école vos enfants sont en sécurité
- Abstenez-vous de faire des flammes, de fumer
- Ne sortez qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation



LA FIN DE L'ALERTE :

Elle est matérialisée par un signal continu de 30 secondes.



LE 10 SEPTEMBRE À BIOT

LES ASSOCIATIONS EN FÊTE !



La Ville de Biot propose le 10 septembre 2016 une grande fête des associations au Complexe Sportif Pierre OPERTO de 10h à 18h. Prévus en début d'année scolaire, ce rassemblement annuel permet aux associations biotoises de se faire connaître et de promouvoir leurs activités. C'est un espace

de découverte, voire d'initiation aux pratiques sportives, culturelles, artistiques et techniques. L'occasion pour beaucoup de se rassembler autour d'actions d'entraide de proximité ou humanitaire, de partager un même souci pour l'environnement ainsi que l'intérêt pour l'histoire et le patrimoine local.

LA MATINÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX RÉSIDENTS

La matinée d'accueil des nouveaux résidents biotois, organisée par la municipalité, se fera aussi le 10 septembre afin de profiter de la présentation des associations. Proposée une fois par an, ce rendez-vous promet convivialité, découverte de Biot, de son art, son patrimoine, ses évolutions et des services offerts par la commune.

Inscription et renseignements à l'Office de tourisme : 04 93 65 78 00

SE RÉVEILLER AU MAS DES ORANGERS



Niché au pied du rocher de Biot, en plein cœur du quartier historique, se trouve un magnifique mas construit il y a 400 ans qui abrite le restaurant Le Jardin du Mas, réputé pour son cadre et ses spécialités provençales revisitées. Cet été, en plus des douces mélodies acoustiques pendant le diner, vos yeux s'éblouiront devant la piscine éclairée où un ballet aquatique se jouera. Désireux de faire découvrir cette bâtisse exceptionnelle, Yann le propriétaire des lieux, vous invite désormais dans les parties privées du jardin, Le Mas des Orangers, à profiter des trois jolies chambres d'hôtes avec vue dégagée et décorées avec goût. Le petit déjeuner est servi au bord de la piscine, accessible avant le service du midi. Un lieu à découvrir au son des cigales ! Yann se tient à votre disposition au 06 61 43 36 48 ou par mail à yanndebiot@gmail.com.



VOYAGE ARBUGIOS OU LE « GROUPON » BIOTOIS !

L'association biotoise "Voyage ARBUGIOS" propose aux Biotois de tout âge de s'unir afin de bénéficier de tarifs préférentiels pour des voyages. Le prochain aura lieu du 13 au 16 octobre 2016 en Italie, en Ombrie. En plein cœur de la botte, en partie montagneuse, l'Ombrie est appelée le "poumon vert" de l'Italie. Au détour des collines, des bourgs d'origine étrusque, des villes millénaires comme Assise ou Pérouse, des vignobles, des champs d'amandiers et des châtaigniers, l'Ombrie a su demeurer authentique. Renseignements et inscription avant le 15 Juillet 2016 auprès de Michel Couillet au 06 70 40 81 06 ou par mail à michel.couillet@gmail.com

VOUS SOUHAITEZ UN CERTIFICAT DE VIE ?

Ce certificat permet aux retraités vivant en France d'attester de leur existence auprès d'une caisse de retraite étrangère.

Pour l'obtenir, il faut vous présenter en mairie principale ou mairie annexe muni :

- de la demande de l'organisme privé ou de l'autorité étrangère,
- d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport),
- d'un justificatif récent de domicile (factures de téléphone fixe ou d'électricité, avis d'imposition, quittance de loyer...)

Si vous ne pouvez vous déplacer, un agent de la commune se rendra à votre domicile. Merci de vous faire connaître et de prendre rendez-vous au 04 92 91 55 80, service état civil. Une fois la démarche faite, le délai d'obtention est d'environ une semaine et le service est gratuit.



Facebook :

- **Ville de Biot** : retrouvez toutes les informations et actualité de la ville et des associations biotoises.

- **Biot News** : l'Association des commerçants vous propose les bons plans artisanat, restaurants et boutiques.

Twitter : Ville de Biot : Biot communique aussi. Elle est régulièrement bien classée dans les villes les plus suivies et les plus actives !

Web : www.biot.fr pour effectuer vos démarches administratives, consultez les services communaux et le programme complet des manifestations.

PLU MODIFIÉ

La Commune a initié la modification n° 5 du Plan Local d'Urbanisme afin notamment de permettre la réalisation d'un programme de logements à Sophia-Antipolis dans un délai plus court que celui de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme. Une enquête publique se déroulera du 12 septembre au 12 octobre prochain. Plus d'infos sur biot.fr ou [facebook/Ville de Biot](https://www.facebook.com/Ville.de.Biot)

LE FIL ROUGE SOLIDARITÉ CONTINUE

La solidarité autour des biotois victimes des inondations ne faiblit pas. Encore merci à tous !



Association " Par des enfants pour des enfants "



Caisse locale du Crédit Agricole



Fédération Française de Football

• **Les dirigeants du district Côte d'Azur** ont remis un chèque de **40 000 euros** dans le cadre d'une aide allouée par la Fédération Française de Football (FFF) pour la participation à la reconstruction du terrain de football très endommagé après les intempéries du 3 octobre. « C'est Édouard Delamotte, secrétaire général du district qui a remis la somme à Madame le Maire de Biot, Guilaïne Debras en présence des élus et des membres de l'US Biot », témoigne Nadir Cherchab le secrétaire de l'US Biot.

• **Le président de la caisse locale du Crédit Agricole** a offert des livres suite aux intempéries ayant sinistrées l'école du Moulin Neuf pour la somme de **1200 euros**. Cette subvention a été obtenue par M^{me} Marquet, vice-présidente, dont la fille est scolarisée dans cette école. Les livres ont déjà trouvé leur place entre les mains des enfants ravis. Cette initiative sera reconduite l'année prochaine.

• **L'association Antiboise « Par des enfants Pour des enfants »** qui apporte une aide directe à des familles dans le besoin, a toujours été soutenue par les verriers, commerçants et habitants biotois. À son tour, l'association a remis un chèque de **5000 euros** pour la reconstruction des aires de jeux Marcel Camatte et de la Maternelle Saint Roch.

DU LAND ART POUR NOS ARTISTES EN HERBE !

L'accueil de loisirs du mercredi a choisi de sensibiliser le groupe des 6-7 ans au « Land Art », tendance de l'art contemporain, utilisant le cadre et les matériaux de la nature (bois, terre, pierres, sable, rocher, etc.). Le plus souvent, les œuvres restent à l'extérieur exposées aux éléments. Une démarche à la fois artistique mais aussi citoyenne. Les enfants ont ainsi découvert qu'avec ce que l'on trouve autour de soi et surtout par terre (pas de cueillette ou dégradation de la nature), il est tout à fait possible de s'amuser, d'apprendre et de créer de très jolies œuvres artistiques.



À NOTER DANS VOS AGENDAS

Inscrivez vos enfants et ados à l'accueil de loisirs pour les vacances de la Toussaint 2016 en vous connectant du 19 au 25 septembre 2016 sur www.biot-gupii.espace-famille.net

TEXTO



Vous avez moins de 18 ans, et déjà l'envie de trouver un job pour gagner en indépendance ? Si vous avez de 16 à 17 ans, un accord écrit de vos parents est obligatoire. Si vous avez entre 14 et 15 ans, vous devez adresser une demande à l'Inspection du travail, et le contrat de travail doit être cosigné par vos parents. Entre 14 et 18 ans, tentez votre chance dans les métiers de services à la personne pour des jobs occasionnels. Proposez votre disponibilité à vos voisins pour prendre régulièrement le courrier dans la boîte aux lettres, arroser les plantes, ouvrir et fermer les volets pendant leurs absences. Si vous avez la main verte, vous pourrez aussi opter pour des petits travaux de jardinage chez les particuliers. Ami(e) des bêtes, demandez aux propriétaires de chiens et autres animaux à poils, plumes ou écailles s'ils recherchent un « pet sitter » pour garder ou promener leurs protégés. Autre possibilité, prendre en pension chez vous un animal (avec l'autorisation parentale bien sûr !).

Si l'ambition est d'écrire les premières lignes de votre CV, vous pouvez vous lancer dans les formations. La plus connue est le BAFA. À partir de 17 ans, vous pouvez vous inscrire pour passer le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA). Ce diplôme permet d'encadrer à titre non professionnel et de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents dans les centres aérés et les colonies de vacances. Pour vous inscrire et trouver l'organisme de formations proche de chez vous, rendez-vous sur www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd.

Et pour ceux qui veulent simplement se rendre utile sans contrepartie financière, pensez aux associations ! Vous pourrez vous investir librement et découvrir le secteur qui vous intéresse. C'est également un excellent moyen de créer des contacts et de vous constituer un carnet d'adresse, atout qui pourra vous être utile pour vos futurs stages et votre avenir professionnel !

ATTENTION AUX FAUSSES OFFRES DE BABY SITTING SUR LE WEB !

Le scénario type : les faux parents résidant à l'étranger recherchent un baby sitter en France. Des photos des pseudos enfants illustrent l'annonce (il s'agit en réalité de photos de banque d'images). Ils proposent l'envoi d'un premier chèque puis demandent à la victime de régler certains achats dès le deuxième mail d'échange.

- **Règle numéro 1 :** n'acceptez jamais d'argent d'avance.
- **Règle numéro 2 :** ne transférez jamais d'argent ou n'achetez jamais aucun objet.
- **Règle numéro 3 :** 16€ ou plus l'heure de baby sitting, ça n'existe pas
- **Règle numéro 4 :** fuyez les offres alléchantes surtout si elles contiennent des fautes d'orthographe, de grammaires et des tournures de phrases compliquées.

LA RENCONTRE AVEC BORIS CYRULNIK

THÈME : « Comment renaître après une catastrophe ? »

À l'heure où la commune de Biot se reconstruit, Boris Cyrulnik, psychiatre, neurologue et ethologue, connu par le plus grand nombre pour son travail sur la résilience, est venu distiller ses précieux conseils sur le thème « renaître après une catastrophe » lors du festival écocitoyen de Biot, *Les Souffleurs d'avenir*. Vous avez raté ses conférences ? Extraits choisis.

De nombreux biotois ont tout perdu. Comment leur parler de résilience ?

Beaucoup ont déjà déclenché le processus car ce qu'a vécu Biot a réellement existé. D'une catastrophe naturelle nait une catastrophe humaine. Le processus est, à peu près, toujours le même : **quand on abandonne les gens, la résilience est difficile.** On ne pourra pas rendre les morts, ni les ruines mais en entourant les victimes, on pourra leur permettre de reprendre une autre forme de vie différente mais agréable, c'est la définition de la résilience. Grâce à des études scientifiques on sait désormais que la première action possible nécessaire est de soutenir les victimes. D'abord pré-verbale, affectivement, verbalement puis socialement.



La clé réside donc dans le collectif ?

On ne peut pas vivre seul. La neuro-imagerie montre maintenant que la solitude abîme le cerveau. Et ce n'est pas une métaphore ! C'est une agression pour le corps. **Il n'y a de résilience qu'avec les autres !** Nous avons aussi observé que ceux qui déclenchent le plus facilement le processus de résilience sont ceux qui ont un jardin, une parcelle de verdure. Ils ont pu s'y réfugier, le cultiver, partager un repas, une récolte. Et dès l'instant qu'ils ont partagé quelque chose ils ont retissé un réseau social.

Biot a connu un mouvement de solidarité sans précédent.

Cela joue-t-il un rôle majeur ?

C'est le premier temps de la résilience. C'est très verbal : *vous n'êtes pas seul ; on va vous aider ; on est là...* On ne sait pas encore comment, ça peut commencer par un café, une couverture, une adresse... Puis vient l'aide concrète. Il a été prouvé que ceux qui ont vécu le plus de syndromes post-traumatiques ne sont pas ceux qui étaient à l'épicentre du drame car très entourés par un mécanisme social et une grosse solidarité mais bien ceux qui n'avaient pas le « droit » de se plaindre car moins touchés. Dans ce cas la résilience prendra plus de temps.



Tout le monde peut-il entamer ce processus et combien de temps cela prend-il ?

Il n'y a pas d'âge. Un bébé comme un centenaire peuvent tout deux le déclencher. Il suffit d'être aidé et entouré. Cela peut durer toute une vie. Mais après 120 ans, c'est moins efficace !



(Sources : Nice-Matin et interview France 3 Côte d'Azur 30 avril 2016)

Tribunes libres

ENSEMBLE, REVENONS À BIOT VILLAGE

La programmation culturelle et événementielle de la ville est stratégique pour la dynamique communale. Elle contribue à l'image de la ville, au développement économique, à la diffusion de notre culture, de nos traditions, de nos racines, à la construction de l'avenir. Cela va donc bien au-delà d'une simple organisation d'événement, de concert ou d'exposition.

Biot a toujours rayonné grâce à ses métiers d'arts, avec le verre bullé, mais aussi grâce à la céramique et au bijou. Biot a aussi attiré pendant de nombreuses années les visiteurs grâce à un charme particulier, une ambiance unique : apéro-concerts, fête de la musique, expositions monumentales, fêtes traditionnelles, tout cela porté par une belle énergie associative.

Malheureusement, les choix du mandat précédent ont été tout autres : fini l'énergie des

associations et les événements conviviaux. Une association culturelle majeure a disparu, l'événementiel a été municipalisé autour d'un seul événement coûteux : la fête des Templiers sur 3 jours de festivité annuels. La sanction s'est peu à peu installée : un village vide la majeure partie de l'année.

Notre équipe en a décidé autrement : multiplier les événements et proposer des occasions variées de venir à Biot.

Ceci selon 3 axes :

- notre identité ville et métiers d'arts : expositions « l'été 54 », *Œuvres à 4 mains, journées des métiers d'arts, Nocturnes d'art de Biot* (organisées par la CAPL)
- notre identité écocitoyenne avec « Les Souffleurs d'Avenir » dont la 3^{ème} édition se tiendra les 19, 20 et 21 Mai 2017,
- l'animation du village et du quartier St Philippe : *Printemps musical de Biot, cinéma de plein air, Mardis Marionnettes, évé-*

nements associatifs variés : *Bio-tiful Day, Autour de Guitares, festival des chœurs.*

Une politique culturelle et événementielle est longue à mettre en place. On dit qu'il faut 3 ans pour installer un événement. Aujourd'hui nous nous orientons vers toujours plus d'événements, en se basant sur les énergies associatives et les partenariats avec le Musée Fernand Léger, la CASA, l'université et les entreprises.

En résumé, il s'agit de mettre en synergie toutes les potentialités de Biot pour la rendre attractive afin que les Biotois, anciens et nouveaux, s'approprient ses atouts et les partagent entre eux et autour d'eux.

Des aménagements sont nécessaires pour faciliter cela. Le projet des Bâchettes, très attendu, commencera à l'automne 2017. En attendant, nous avons fait le choix de

réglementer la circulation au sein du village. Ce dispositif sera testé à partir du 9 juillet. Il vise à diminuer la circulation au sein du village pendant les périodes touristiques et les manifestations importantes, pour plus de sérénité et de confort.

Une bonne nouvelle : 13 nouvelles entreprises ou commerces se sont installés dernièrement sur la commune dont 5 au village, du jamais vu depuis longtemps !

Non, le village ne se meurt pas. Alors continuons nos efforts, notre équipe est ouverte à toutes les initiatives locales, associatives, citoyennes qui pourraient aider à dynamiser, animer notre commune.

N'hésitez pas à proposer, c'est ensemble que l'on construira ces moments à venir.

L'équipe « Biot réunie avec Guilaine Debras »



"Les caisses se vident !"

Les comptes administratifs 2015 et le budget 2016 ont été présentés courant mars en conseil municipal. L'équipe d'opposition a voté contre, à l'unanimité.

Ces orientations budgétaires de mi-mandat nous inquiètent, jugez plutôt : alors que toutes les autres communes prônent la rigueur face à la baisse des dotations de l'Etat, Biot dépense à tout va. Les charges de fonctionnement s'emballent pour atteindre le triste record de 16 millions d'euros/an, soit une augmentation de + 2 millions sur la période 2013-2015, dont + 700 000 euros rien que sur la masse salariale.

TRIBUNE DE LA MINORITÉ

Quant aux investissements, ils se font attendre mais leurs montants prévisionnels explosent. Découvrons les chiffres : 20 millions annoncés en 2015 pour financer le programme de la majorité, 30 millions à l'arrivée, soit 10 millions d'euros supplémentaires ! Alors qu'on nous susurre à l'envi la volonté de freiner les charges.

La CAF (Capacité d'Autofinancement brute), notre meilleur indicateur de santé financière, passe de 4,5 millions d'euros en 2013 à moins d'1,5 million d'euros en 2015 : un effondrement.

En 2019, la dette par habitant s'élèvera à 2 300 euros/an, elle était inférieure à 1 900

euros en 2013 !

L'équipe de Madame Debras annonce déjà un emprunt de 13 millions d'euros pour la période 2016-2019 qui ne sera pas suffisant pour financer son programme, d'autant que la crèche St Eloi et les conséquences juridiques du projet stoppé des Bâchettes ne sont pas budgétées.

Passez malgré tout de bonnes vacances mais ne dépensez pas trop car lorsque la municipalité gaspille, ce sont les Biotois qui payent !

Jean-Pierre Dermit et l'équipe "Restons forts pour Biot". www.jeanpierredermit.fr

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATIONS À LA LOUPE



LIGNE NOUVELLE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR LA VILLE DE BIOT REFUSE TOUT PASSAGE SUR SON TERRITOIRE !

Dans le cadre du projet Ligne nouvelle Provence Alpes Côte d'Azur, Biot est la ville de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis qui serait la plus impactée. Ce projet, qui a succédé aux projets de TGV Nice-Paris et de Ligne à Grande Vitesse entre Nice et Marseille, préoccupe tous les habitants de la commune.

Aujourd'hui, SNCF réseau poursuit ses études mais l'absence totale d'information de la population et des élus sur les études de faisabilité soulève la question de la pertinence financière et environnementale du projet. « Le projet actuel manque de cohérence sur l'axe Marseille-Nice depuis l'abandon du tronçon Aubagne - Cannes repoussé en 2050. Il est mené sans consultation de la population et des élus locaux, méprisant l'intérêt général ainsi que local. Les seules données dont nous disposons laissent la possibilité à ce que des passages soient réalisés en aérien

sur la commune, déjà durement impactée par les intempéries du mois d'octobre 2015, mettant ainsi le développement de Biot, sa richesse environnementale et son attractivité en péril » précise Guilaine Debras, Maire de Biot. « Notre position est claire : aujourd'hui, nous nous refusons à tout passage de cette Ligne sur le territoire biotois ! Nous demandons à SNCF Réseau de reconsidérer le projet dans sa globalité et nous demandons la communication des études engagées, notamment sur la troisième voie littorale » poursuit-elle.

« Le projet tel qu'il est présenté n'est pas soutenable, aussi bien d'un point de vue financier : quatre milliards d'euros pour la seule partie Cannes-Nice ; que d'un point de vue environnemental sur la commune. C'est un projet qui a perdu de sa substance et dont on n'est plus certain de la pertinence » précise Michel Mazuet, 1^{er} adjoint délégué à la Population, aux Quartiers et aux Transports. « D'autant plus que le projet n'a

plus aucune cohérence avec le tracé du bus à haut niveau de service (BHNS) de la Casa » souligne Gisèle Giunipero, adjointe déléguée à l'Urbanisme, au Logement et à l'Environnement.

Le Conseil Municipal a ainsi voté une motion le 18 mai 2016*. Cette motion vise d'abord « à demander solennellement à SNCF Réseau de reconsidérer le projet avec la vision globale de l'axe Nice-Marseille » ; ensuite « à solliciter SNCF Réseau pour obtenir les résultats des études de faisabilité, notamment, celles sur l'alternance de la troisième voie située sur la ligne littorale, pour un projet cohérent et soutenable pour les finances publiques et notre environnement ». Enfin, le texte « refuse tout passage de la Ligne nouvelle PACA sur le territoire biotois ».

* Cette motion a été votée à l'unanimité des présents (sans l'opposition qui avait quitté la séance).



COMMISSION EXTRA MUNICIPALE SUR LES RISQUES MAJEURS UNE INSTANCE CONSULTATIVE POUR ENRICHIR LA RÉFLEXION MUNICIPALE.

Les inondations, et notamment les crues subites du 3 octobre 2015, ont été particulièrement meurtrières et destructrices sur la commune de Biot. Après une période de crise proprement dite et une phase de travaux d'urgence afin d'achever la remise en état des principaux équipements publics, notre défi aujourd'hui, est celui de mieux protéger les personnes et les biens, en tirant les leçons de cette catastrophe. C'est aussi déterminer les moyens à mettre en œuvre pour réduire la vulnérabilité de notre territoire : poursuivre les programmes d'actions de prévention des risques naturels pour limiter l'impact grave de ces nouveaux phénomènes météorologiques, élaborer une politique de plus long terme, conduire des ateliers participatifs avec les Conseils de Quartier, réaliser des actions éducatives auprès des scolaires...

La Municipalité a ainsi eu à cœur de créer : une commission extra municipale sur les Risques Majeurs. L'objectif est de faire interagir différents acteurs locaux et d'enrichir la réflexion municipale sur ce thème. Véritable force de propositions et acteur de la diffusion de la culture du risque, l'avis de cette commission ne lie pas l'exécutif. Sa mission principale est de relever les problématiques et les fragilités du territoire communal exposé aux risques

naturels, de conseiller la Municipalité et de contribuer à l'élaboration des politiques de prévention.

Présidée par Madame Guilaine Debras Maire de Biot et assistée ou représentée par son 1^{er} adjoint, la commission est composée de l'adjoint au Maire délégué à la Sécurité et aux Risques Naturels, l'adjointe déléguée aux Ressources Humaines et à la Communication mais également de six membres extérieurs au Conseil Municipal, non titulaires d'un mandat de conseiller municipal, ni d'un mandat de président d'association impliquée

sur le sujet : trois des ces membres vont être proposés par l'ASEB¹, deux par l'association du quartier de Saint Julien - Roquefort et une par LIBSEC². « La cohérence dans l'action publique, c'est avant tout le respect de l'Intérêt Général. Cette commission n'a pas d'enjeu politique. Nous sommes dans une vision citoyenne pour faire avancer les projets de manière constructive. Nous avons besoin de sérénité pour construire ».

(1) Association pour la Sauvegarde de l'Environnement de Biot

(2) Les Inondés Biotois Sacrifiés en Colère

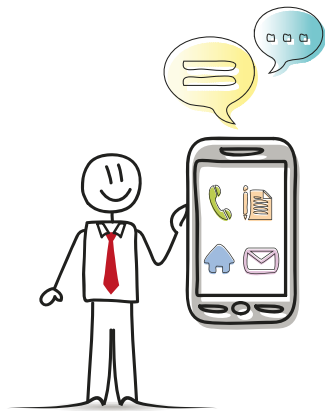




UN SYSTÈME D'APPEL EN NOMBRE À BIOT

Pour alerter et informer en temps réel !

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), l'information des populations est aujourd'hui renforcée par un dispositif d'alerte d'appel en nombre, via **SMS** et **message vocal**. Selon les événements, vous pouvez être alertés des moyens de prévention et/ou des consignes à suivre pour assurer votre sécurité : phénomènes climatiques extrêmes, crises sanitaires ou encore perturbations de la commune. Les **courriels**, quant à eux, seront dédiés à l'actualité communale (événementiel, grands travaux sur le domaine public...), sur inscription préalable.



INSCRIVEZ-VOUS

- Les données téléphoniques ont été collectées grâce à l'annuaire universel. L'inscription est donc automatique pour les personnes y figurant, mais pour plus d'efficacité (un seul numéro enregistré dans les bases de données), vous pouvez compléter vos coordonnées en nous communiquant votre n° de téléphone portable/professionnel, mail, etc. Si vous êtes sur liste rouge ou si vous travaillez sur la commune sans y habiter et souhaitez être informé, vous devez vous inscrire.

- Comment ? : via le site de la ville : www.biot.fr, ou en vous déplaçant en mairie principale, Service Population et Citoyenneté - Tél : 04 92 91 55 80, ou en mairie annexe - Tél : 04 92 90 49 10.

- Conformément à la loi « Informatique et Libertés », Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et/ou de suppression des informations qui vous concernent, en vous adressant au Service Population et Citoyenneté : etat-civil@biot.fr

ENREGISTREZ-VOUS, QUELQUES MINUTES SUFFISENT !

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BIOT, UN ACTEUR DE LA SOLIDARITÉ !

Depuis les inondations du 3 octobre 2015, le CCAS de la Ville de Biot n'a eu de cesse de coordonner les actions d'accompagnement à destination des sinistrés biotois. Aides financières, matérielles, psychologiques et juridiques ont été proposées. La commune a par ailleurs bénéficié d'un élan de solidarité hors norme, redonnant espoir à nos citoyens. Les dons financiers collectés par la ville de Biot via les associations, les particuliers et les collectivités ont été automatiquement versés au CCAS.

Après avoir accompagné les biotois face à l'urgence, l'établissement continue de soutenir durablement les victimes et

instruit, en étroite collaboration avec les services sociaux, les différentes demandes liées aux intempéries : accueil, écoute, information, orientation ou établissement d'un plan d'aide avec suivi social individualisé.

Les sinistrés biotois rencontrant des difficultés peuvent se rapprocher du CCAS de Biot afin d'être orientés et accompagnés (secours financier, aide à l'hébergement) : ccas@biot.fr et 04 92 91 59 70.

Une procédure transparente de redistribution des dons est engagée et ce, depuis le début.

Les aides financières sont ainsi attribuées après étude et analyse des situations par des travailleurs sociaux. Une cellule de coordination se réunit dans le même temps chaque semaine, en présence de représentants du CCAS, de la Maison des Solidarités Départementale, de la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes, de la Croix Rouge Française, du Secours Populaire, du Secours Catholique et d'Action Jeunesse et Famille. Un avis technique est ensuite soumis aux administrateurs membres de la Commission Permanente du CCAS afin qu'ils puissent se prononcer.

CHIFFRES

Au 30 Mai 2016 :

Nombre de foyers sinistrés aidés en cellule de coordination : 84

Montant voté lors des Commissions Permanentes : 84 096 €

Les données chiffrées sont susceptibles d'évoluer à la date de parution du magazine.

Prochaine réunion de la Commission Permanente, le 11 juillet 2016

Ces chiffres mettent en avant l'implication forte du CCAS et la mobilisation solidaire de grande ampleur de ses équipes !



UN PATRIMOINE À COUPER LE SOUFFLE ! SUIVEZ LE GUIDE...

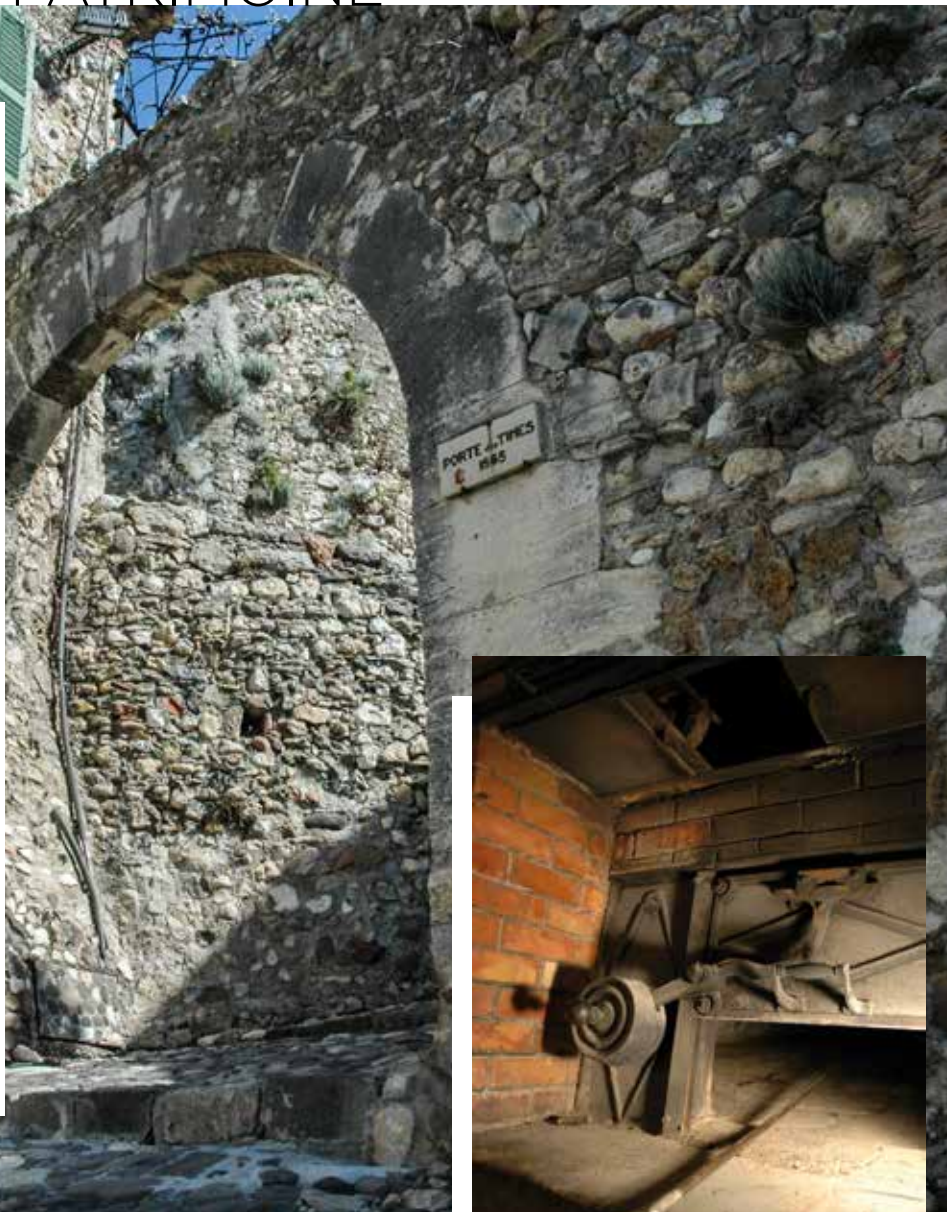
BIOT, TERRE D'HISTOIRE ET DES MÉTIERS D'ART

Biot a connu en 20 ans une forte croissance démographique transformant le pittoresque village médiéval en une ville de 10 000 habitants. De cette histoire, Biot a conservé sa convivialité et surtout ses vieilles pierres, ses bâtiments historiques dont certains sont classés comme l'Église Sainte Marie-Madeleine, forgeant son identité. Les ruelles étroites du village témoignent d'un riche passé en événements historiques, Biot ayant été successivement fief des Templiers puis des Chevaliers de Malte. De sa reconstruction en 1470 subsistent une architecture aux voûtes si particulières, portes fortifiées et pierres gravées. Labellisée Ville et Métiers d'Art en 1997 pour le verre bullé, Biot se caractérise par un passé artisanal et artistique dense. Durant de nombreux siècles, la commune est la principale exportatrice de jarres. Elle devient par la suite la capitale du verre bullé avec l'invention de cette technique singulière par Éloi Monod en 1956. La "cité verrière" est devenue un véritable vivier artisanal et artistique. Plus de 80 artistes et artisans y exercent aujourd'hui et contribuent à la renommée de la ville dans le monde entier.

Une visite s'impose !

UN VILLAGE À (RE)DÉCOUVRIR

Biotois ou visiteur de passage, il est toujours agréable et ludique de se perdre dans les ruelles du village. L'Histoire est à chaque coin de rue. Passez par l'Office du Tourisme (4 chemin neuf - Biot) et demandez le dépliant « Chemin historique et géologique » pour un circuit au cœur du patrimoine, plan en main. Vous apprendrez par exemple que la **place de la Catastrophe** tient son nom d'un événement tragique : le 12 juin 1898, trois maisons s'écroulèrent pendant un repas de communion. Quelques rues plus loin, vous découvrirez la **porte des Miganiers** construite en 1566. Un rappel du Biot médiéval perché sur sa butte dont on peut encore voir les **tours rondes des Miganiers** et des Bâchettes, les petits bâtiments carrés qui s'échelonnent entre le Rondon, la Calade et les remparts à meurtrières des Tines. Autre particularité biotoise sur le parvis de l'**église Sainte Marie-Madeleine**, vous pourrez admirer un pavage fait de galets monochromes dessinant deux croix de Malte, la date de 1685 et une rosace avec une fleur de lys. Cette croix de Malte présente sur le blason de la ville est liée à l'ordre des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem, co-seigneurs de Biot.



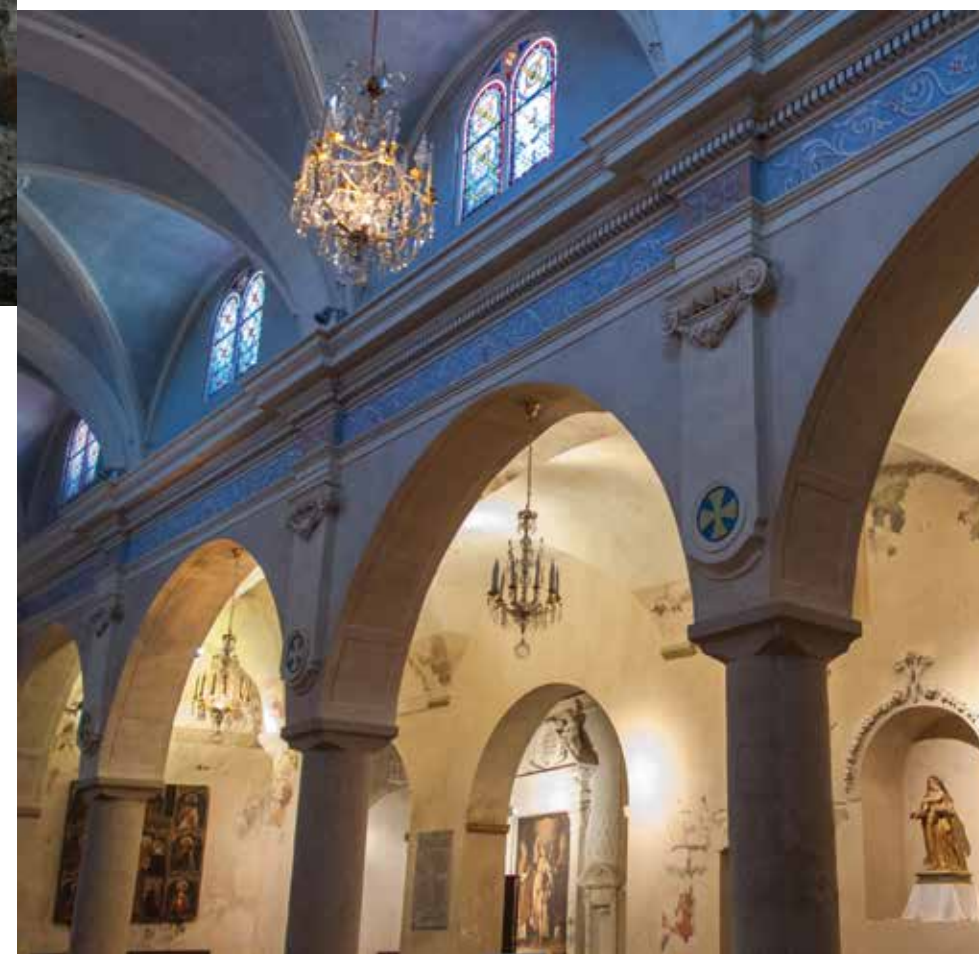
LA PIERRE, PATRIMOINE À PRÉSERVER

Biot est jalonné de nombreuses **restanques** typiquement provençales. Ces murets en pierres sèches construits sur flanc de colline pour créer des terrasses de culture sont des aménagements à préserver. Plus résistant et durable qu'un mur en béton, les restanques sont réalisées à partir de matériaux locaux et naturels. Elles permettent de lutter contre l'érosion, de ralentir la vitesse d'écoulement des eaux de pluies et abritent une biodiversité spécifique. Ce patrimoine local fait l'objet d'un programme gratuit d'initiation à la restauration des restanques organisé par la CASA. À Biot, ces terrasses ont accueilli les cultures de fleurs d'orangers, de roses, de mimosas ainsi que des vignes et des oliviers.

Autre particularité géologique du territoire, les **pierres de cinérite**, réputées pour leurs qualités réfractaires, ont longtemps été extraites des collines de Biot puis taillées et assemblées sur place avant d'être numérotées, démontées et transportées sur les lieux d'installation. La fabrication de fours à pain était pérenne jusqu'aux années 90 faisant vivre 5 artisans et une vingtaine de salariés. Le four à pain, installé à la fin des années 30 est resté en activité jusqu'au milieu des années 80. Utilisé à l'époque par l'un des six boulangers du village, le four a toujours été ouvert au public pour la cuisson des plats des foyers. Devenu depuis **four communal Émile Cheval**, il est animé chaque premier week-end du mois et lors des fêtes du village par le fournier Christian Vinciguerra qui propose des ateliers conviviaux. En raison de problèmes techniques, le four restera fermé pour des questions de sécurité jusqu'à nouvel ordre mais tous espèrent sa réouverture prochaine.

UN PATRIMOINE CULTUEL EXCEPTIONNEL

Joyau du village, l'**église Sainte Marie-Madeleine** possède deux clochers, deux entrées et un escalier descendant vers la nef depuis l'entrée principale. Son architecture particulière témoigne de différentes époques : l'église actuelle, achevée en 1535, a été reconstruite sur les ruines d'une église romane du XII^{ème} siècle, elle-même bâtie sur un temple romain. Elle a retrouvé tout son éclat en 2013 après 21 mois de travaux. Les volumes intérieurs ont été entièrement restaurés mettant à jour des fresques murales, dont certaines pourraient avoir été réalisées au XVI^{ème} siècle. C'est un édifice remarquable qui possède de nombreux détails sculptés ou peints. Elle contient d'exceptionnelles œuvres d'art sacré dont des retables, comme celui de la **Vierge au Rosaire** (XVI^{ème} siècle), attribué à Louis Bréa. Cet édifice à l'acoustique exceptionnelle accueille tout au long de l'année des concerts, notamment ceux du Festival des Heures Musicales où se produisent des artistes de renommées internationales.



Biot possède plusieurs **chapelles**. La **chapelle Saint Roch** possédait trois ouvertures à arcs ogivaux et de petites colonnes aux pieds travaillés avant travaux de consolidation. Sur sa façade, le visiteur peut lire *1580 7 mai OPNBRA (prie pour nous Saint Roch)* un vœu gravé adressé au Saint pour protéger la ville de la peste. Des travaux de rénovation sont prévus du 15 octobre au 15 décembre 2016. Le permis de construire est en cours d'instruction avec un écho très favorable de la DRAC⁽¹⁾. La **chapelle Notre Dame**, située sur la route de Grasse se caractérise par un porche à deux arcades couvert par une voûte d'arête. Le sol est composé de carreaux à poterie remarquables. Perchée sur un rocher, la **chapelle Saint Julien** possède elle aussi un porche à trois belles arcades à piliers reliés par trois poutres de bois. Saint patron de la ville, Saint Julien est célébré pendant 4 jours tous les ans au mois d'août. La **chapelle Saint Éloi**, datant du XVII^{ème} siècle, est conçue selon un plan rectangulaire, couverte par une voûte berceau plein cintre, visible en façade. La voûte est séparée des parements verticaux par une corniche moulurée. Au fond de l'édifice se trouvent un autel et une grande toile moderne, occupant tout le mur pignon. Située dans une propriété privée, la **chapelle Saint-Jean** est surmontée d'un clocheton et d'une croix en fonte. Deux meurtrières éclairent l'intérieur de l'édifice. Enfin, située au carrefour de la route de la mer et du chemin des Cabots, la **chapelle Saint Pierre** est accessible en montant cinq marches. Une grande baie vitrée éclaire l'intérieur du bâtiment. Seul subsiste le clocheton triangulaire couvert de tuiles écailles et de tuiles faitières colorées de la chapelle des Pénitents Blancs. Pour le voir, rendez-vous au musée d'Histoire et de Céramique biotoises.

(1) - Direction Régionale des Affaires Culturelles

BIOT CÔTÉ NATURE

Le **parc naturel de la Brague** offre aux promeneurs 9 km de sentiers entre Biot et Valbonne à l'ombre des aulnes, charmes, noisetiers, lauriers et noyers le long de la rivière du même nom. Sur le plateau, les plantes méditerranéennes diffusent leur odeur caractéristique : romarins, myrtes, cistes... De nombreux oiseaux parmi lesquels fauvelles, petits ducs, geais et grives, peuplent le parc. Poules d'eau, hérons et canards évoluent le long de la Brague. Autre site notable, le **dôme de Biot**, classé Natura 2000 s'étend sur 170 ha et couvre le Terme Blanc, les Vignasses et les Aspres. Formé de strates de cinérites, de tufs et de conglomérats d'andésites, le dôme de Biot est en fait la partie immergée d'un ancien volcan datant de l'ère tertiaire sur lequel vit une trentaine d'espèces végétales protégées. La Communauté Européenne a désigné cette zone en décembre 2008 Site d'Importance Communautaire (SIC) au titre de la directive « Habitats ».

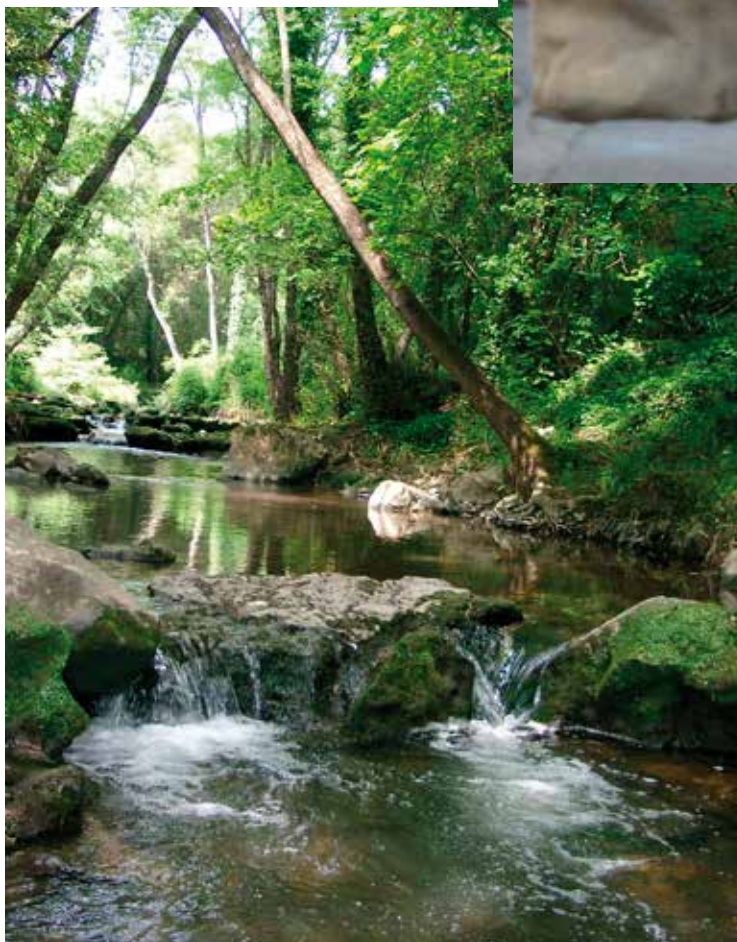


BIOT, VILLAGE DE TRADITIONS

L'Amicale Biotoise des Traditions, l'association Brague génération et la Ville de Biot animent le village plusieurs fois par an, mettant en avant l'histoire, le terroir et la tradition tout en cultivant la convivialité.

Depuis 1949, chaque année, au mois de février, Biot fête le mimosa et s'habille de jaune. **L'Amicale Biotoise des Traditions**, pare le village des petites fleurs jaunes et propose des animations tout au long de la journée : défilés de groupes folkloriques, fanfares, ateliers pour les enfants... Lors de la première édition, le dessinateur Raymond Peynet avait offert une affiche "Fête du raisin, du mimosa et de la poterie" symbolisant l'économie du village. La fête était alors plus centrée sur le raisin et le vin.

L'association **Brague génération** quant à elle, organise la traditionnelle Fiesta des Lavoirs, tous les étés. Dans l'esprit "auberge espagnole", chacun apporte ce qu'il a préparé et vient écouter un groupe de musique live, le tout autour d'un lavoir.



La St Julien

4 jours de festivité ! La ville célèbre son Saint patron lors de la Saint Julien du 19 au 22 août. Ce Saint est l'un des plus célèbres martyrs de la Gaule romaine. Cette manifestation traditionnelle réunit chaque année un public nombreux autour de bals et de jeux (course en sac, roumpa pignatta...). L'aubade dans les rues du village et la procession de la place de l'église jusqu'à la chapelle Saint-Julien font partie des temps forts.



La fête des Vendanges

Cette manifestation organisée chaque année par L'Amicale Biotoise des Traditions met la vigne à l'honneur : défilés, musique, foulage du raisin et bonne humeur se mêlent, le temps d'une journée, autour du raisin de Biot.

Le raisin faisait partie de la manne économique du village jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle, mûrissait sur les coteaux biotois et donnait lieu à une vente exceptionnelle de servant lors de la fête du raisin et du mimosa. Biot était en effet particulièrement réputée pour la conservation de ce raisin et pour sa commercialisation sur une période étendue de l'année. Il était conservé plusieurs mois à l'abri du soleil avec un bout de son sarment dans des vases contenant du charbon et de l'eau.

Le servant doré est aujourd'hui récolté par les bénévoles de l'Amicale et les enfants des écoles sur la vigne communale, 800 m² de cépage toujours entretenus dans la calade du cimetière. Pour cette journée dédiée aux vendanges, l'association propose des animations folkloriques dans la pure tradition biotoise.

Castagnade, fête de la châtaigne

La fête de la châtaigne a lieu en novembre et invite le public à déguster ce fruit d'automne servi avec le traditionnel vin chaud. La fête se conclut par la déambulation d'une fanfare dans les rues du village.

LE PROGRAMME DE LA ST JULIEN ÉDITION 2016*

Vendredi 19 août

- 14h30 : Concours de boules
- 20h : Pique Nique géant
- 21h : Baletti et spectacle

Samedi 20 août

- 8h : Grand prix cycliste des Verriers organisé par le vélo Sprint Biotois
- 14h : Concours de boules
- 21h30 : Grand bal avec DJ

Dimanche 21 août

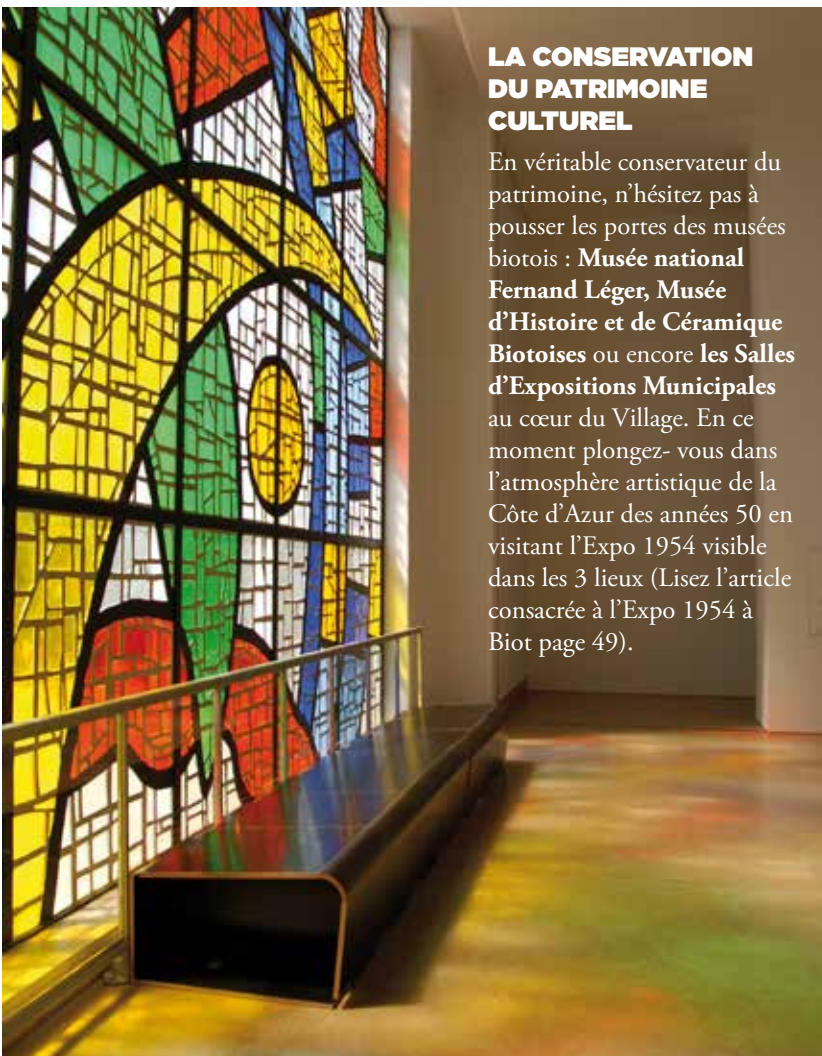
- 11h : Messe provençale
- 12h : Discours et apéritif
- 15h : Championnat de boules carrées
- 18h : Championnat du monde de Vitou
- 20h : Championnat de belote

Lundi 22 août

- 9h : départ de la procession pour la chapelle St Julien
- 14h30 à 17h : Jeux traditionnels pour enfants, Roumpa pignata, courses en sacs, course à l'œuf, maquillage, structure gonflable, goûter

* Horaires sous réserve de modifications

DOSSIER PATRIMOINE



LA CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL

En véritable conservateur du patrimoine, n'hésitez pas à pousser les portes des musées biotois : **Musée national Fernand Léger, Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises** ou encore **les Salles d'Expositions Municipales** au cœur du Village. En ce moment plongez-vous dans l'atmosphère artistique de la Côte d'Azur des années 50 en visitant l'Expo 1954 visible dans les 3 lieux (Lisez l'article consacré à l'Expo 1954 à Biot page 49).



La cité perchée recèle bien des trésors à qui se donne la peine de les chercher. Sachez que l'office du tourisme propose des visites guidées de la ville⁽¹⁾, de nombreux dépliants explicatifs et de nombreux livres sur Biot.

Informations : www.biot.fr / www.biot-tourisme.com / Office du Tourisme :

04 93 65 78 00

(1) Cf. Article sur l'office du tourisme p. 31



BIOT, CAPITALE FRANÇAISE DU VERRE

En l'espace de 60 ans, Biot est devenue la capitale du verre contemporain français. Labellisée Ville et Métiers d'Art depuis 1997 pour le métier du verre, la ville compte aujourd'hui plus de 10 verriers en activité au village et à Biot 3000 (route de la mer, chemin des Combes, chemin du Val de Pôme). Certains artisans proposent des ateliers sur réservation et des démonstrations publiques de soufflage du verre.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Opération façade : vous êtes propriétaires de biens dans le centre historique, la Ville de Biot vous propose un soutien financier pour réhabiliter façades, portes, fenêtres ou ferronneries. Contact : 04.93.65.78.89

- Fisac : artisans, commerçants du village, bénéficiez aussi de subventions sur la réfection des devantures. Contact : 06 37 62 96 75

LES VILLES JUMELÉES AVEC BIOT

- Vernante, Italie depuis 1995

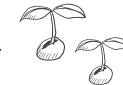
- Tacoma, États-Unis, depuis 2012

FOCUS

LES SOUFFLEURS D'AVENIR



EN CHIFFRES



La deuxième édition du **Festival de l'innovation écocitoyenne** a connu un franc succès. Quelques chiffres pour revenir sur cette grande manifestation biotoise.

+ de 6000
VISITEURS

+ de 120
EXPOSANTS

200
REPAS VÉGÉTARIENS
servis par le chef Jean Montagard

+ de 30
PARTENAIRES

8
TABLES-RONDES
ET RENCONTRES
PHARES

+80
MINI-
CONFÉRENCES
ALTERNATIBA

1
LABEL:
FONDATION NICOLAS
HULOT

DES DIZAINES
D'ATELIERS
(vannerie, fabrication avec palettes, etc.)



DES DIZAINES
D'ANIMATIONS
(concerts, spectacle de danse,
contes, canards, etc.)

DES MILLIERS
DE BONNES IDÉES !

AVIS AUX CURIEUX, HISTORIENS EN HERBE OU AMATEURS D'ART, BIOT VOUS PRÉPARE UN ÉTÉ RICHE EN ANIMATIONS !

VOS QUARTIERS

TRAVAUX

TRAVAUX BÂTIMENTS



Travaux électriques sur l'ensemble des bâtiments communaux = 4 989 € HT.

Travaux école du Moulin neuf : Installation d'un ampli pour l'alarme de confi-

nement et d'un antitarte dans le vide sanitaire ; Mise en place d'une liaison informatique. **École St Roch** : mise en place liaison informatique ; Maçonnerie pour cour du primaire ; Protection en mousse pour poteau cour maternelle ; Réparation porte anti-panique classe primaire. **École Olivari** : emplacement luminaires classe primaire ; Installation d'un lave vaisselle ; Travaux sur l'ascenseur ; Travaux sur le monte charge.

TOTAL TRAVAUX ÉCOLES :
31 975,13 € HT

Travaux crèche l'Orange Bleue : Installation de climatiseurs, de deux stores ; Four-

niture et pose de deux châssis coulissant double vitrage ; Mise en place de disjoncteurs en cuisine ; Remplacement éclairage au sol extérieur ; Changement mitigeur en cuisine.

Afin de ne plus connaître les désagréments occasionnés par la chaleur exceptionnelle de l'été dernier, 2 climatiseurs dans le hall d'entrée et 4 dans les 4 dortoirs ont été installés à la crèche de l'orange bleue.

Crèche les Diabotins : travaux suite contrôle APAVE.

TOTAL TRAVAUX CRECHES :
25 787,55 euros € HT

TRAVAUX EXTÉRIEURS

Mise en sécurité de la route de la Mer, Réfection du jeu de boule St Philippe ; Plantation de 4 arbres avenue St Philippe ; Travaux de réfection de voirie route d'Antibes ; Travaux de reprise du revêtement de surface avenue St Philippe devant l'école Olivari ; Élagage des oliviers du parking de la Fontanette ; Taille des cyprès du jardin Mistral.

TOTAL TRAVAUX : 167 871,20 € HT



TRAVAUX SUR LES BERGES DE LA BRAGUE

Le SIAQUEBA, gestionnaire des cours d'eau du bassin versant de la Brague, a conduit des expertises des berges érodées. Détenteur des autorisations réglementaires, ce dernier a débuté les chantiers de restauration prioritaires sur la plaine de la Brague, à savoir : le confortement du talus riverain droit, au long de la RD504 ; la stabilisation d'une ravine en contrebas immédiat de la voirie ; le reprofilage du lit de la Valmasque, par remodelage des alluvions et la stabilisation du profil en long du cours d'eau et la défense d'ouvrage d'art. La section « Dental/Domaine du Val de Pome » (située entre le chemin du Val de Pome et l'ancienne poterie) a aussi fait l'objet de travaux de restauration des berges végétalisées.

POSE DU NOUVEAU GARDE-CORPS SUR LE PONT MURATORE

C'est non sans émotion que les Biotois ont eu la joie de voir la mise en place du nouveau garde-corps du Pont Muratore, à l'entrée de Biot. En effet, ce pont avait subi de plein fouet les inondations destructrices du 3 octobre dernier. Plus qu'un garde-corps, un vrai symbole de renaissance pour les Biotois à en croire le nombre de badauds venus pour l'occasion et au taux de clic sur le facebook Ville de Biot à l'annonce de cette information.



CONSEILS DE QUARTIERS

Des ateliers de sensibilisation aux Risques Majeurs pour mieux se protéger.

Des ateliers de sensibilisation aux Risques Majeurs se sont déroulés du 17 mai au 7 juin 2016 pour présenter aux citoyens Biotois les risques qui peuvent potentiellement toucher la commune, les principales recommandations, les mesures de prévention et les moyens d'alerte. Nous devons en effet apprendre à vivre aujourd'hui avec le risque et à composer, plus que jamais, avec la nature. « Notre objectif est d'agir efficacement ensemble, en mettant à la portée des bio-

tois, des moyens concrets pour s'informer sur les bons réflexes à adopter et ainsi mieux se protéger » précise Michel Mazuet, 1^{er} adjoint délégué à la Population, aux Quartiers et aux Transports. Près de 200 personnes, membres des quatre conseils de quartiers, ont ainsi participé à ces temps d'échanges. Chacun a pu s'exprimer sur des exemples concrets lors d'ateliers pédagogiques et être accompagné par l'association CYPRES, Centre d'Informa-

tion pour la Prévention des Risques Majeurs.

Les séances se sont toutes achevées par des questions ouvertes adressées à Madame le Maire et relatives à la vie du quartier.

> Informations complémentaires

Marion PILON
Service Population, Citoyenneté et Conseils de Quartiers
04 92 91 55 80
conseilsdequartiers@biot.fr



PROCHAIN RENDEZ-VOUS

CONSEILS EN FÊTE
Vendredi 30 septembre - 19h

Espace des Arts et de la Culture Henri Carpentier.
Ce Conseil en Fête sera l'occasion de partager un moment convivial dans le cadre des Conseils de Quartiers.

ZONE PIÉTONNE ET CIRCULATION À BIOT VILLAGE

Un dispositif expérimental en vigueur dès le 9 Juillet 2016 à 12h !

Déjà existant, le dispositif de zone piétonne n'assurait pas totalement la pleine sécurité du village. Les accès de la zone piétonne seront contrôlés par des bornes escamotables installées à l'entrée du village et commandées par télécommande. Les habitants du village sont invités à remplir le formulaire téléchargeable sur www.biot.fr (également distribué dans les boîtes aux lettres) et à fournir les pièces justificatives pour obtenir une télécommande gratuite + une supplémentaire (payante) maximum par foyer. La distribution aura lieu le samedi 2 juillet 2016 à la salle des Associations et du 5 au 27 juillet 2016, les mardis et mercredis matins en Mairie Principale, hall d'entrée, poste de Police Municipale.

ZONE PIÉTONNE ADAPTÉE

Seuls les habitants du village pourront y entrer et circuler au pas

Les week-end de mai, juin et septembre :

Vendredi : 18h - 21h, samedi : 12h - 21h, dimanche: 12h - 19h

Tous les jours de juillet et août : 12h - 24h

Conditions d'accès - circulation : Autorisé aux titulaires munis d'une télécommande

Circulation en sens unique en passant par la calade des Migraniers pour sortir.

Stationnement : stationnement sur places disponibles - 3 arrêts minutes utilisables

ZONE PIÉTONNE STRICTE

Marché hebdomadaire : les mardis matin de 6h à 14h30

Nocturnes d'Art de Biot : tous les jeudis de juillet et août de 16h à 24h

Événements ponctuels : suivants les arrêtés. Le type de zone piétonne sera communiqué les jours précédant l'événement avec les horaires appliqués.

Conditions d'accès - circulation : interdiction d'accès à tous les Véhicules de Transport de Marchandises, incluant les deux roues à moteur, véhicules d'urgence autorisés

Stationnement : Totalement interdit - Places PMR reportées devant l'école Paul Langevin



NOUVEAU À BIOT 3000 !



L'Institut de Beauté - DaySpa "L'ESPACE BIEN-ÊTRE BIEN", dont les activités avaient été partiellement interrompues suite aux inondations, réouvre pour ses 10 ans ! Catherine et Vanessa vous invite à vous relaxer dans le nouveau hammam de 60 m² avec 4 cabines de

soins Spa et esthétiques. L'occasion de découvrir aussi la gamme de produits bio et naturels. Attention, l'entrée s'effectue désormais par l'arrière (à côté d'Isabelle la kinésithérapeute). Nouveau site internet : www.lespace-bienetrebien.com
Tél. 04 93 65 71 84

UN ESPACE BIEN-ÊTRE OUI, MAIS PAS QUE POUR LES HUMAINS !

Nouveau aussi à Biot 3000, le salon de toilettage OBOKABO propose des massages... canins ! Tous les chiens ont droit à leur instant de bien-être aussi du moment qu'ils sont en bonne santé, l'âge importe peu (certifié IAAMB). Obokabo vous conseille aussi en Fleurs de Bach pour animaux. 09 51 96 69 92 - www.obokabo.fr



LE MARDI, ON VA TOUS AU MARCHÉ !

Un marché de Provence, c'est le choix entre les saveurs et les couleurs du sud de la France : fruits et légumes, odorantes palettes d'herbes et plantes, fromages de chèvre en pavé, en bûche ou en pyramide, huiles d'olives, miels et confitures, socca, ... mais aussi des fabrications artisanales, des bijoux et des vêtements... Tous les mardis le long de la rue Saint-Sébastien et sur la place de Gaulle, venez tout goûter, tout essayer de 8h à 13h.

À noter : première édition à Biot du Marché des jeunes agriculteurs 06, dimanche 10 juillet à partir de 9h30 jusqu'à 19h, Biot village.



LE PROGRAMME D'ÉTÉ DE L'OFFICE DU TOURISME



- Pour les personnes hébergées sur la commune, l'OT fait visiter gratuitement le village le mardi, jour du marché. Une collation est offerte.

- Pour les personnes titulaires de la Côte d'Azur Card, une visite guidée du village et d'une verrerie est proposée tous les mardis

sur réservation (72h avant, visite payante).

- Balade culturelle les jeudis soirs de 18h30 à 20h pendant les Nocturnes d'art

- Deux points d'information biotois : un à Juan-Les-Pins et un à Marineland où un film de présentation est diffusé avant chacun des spectacles.

- Les Vitrines d'Art de l'OT proposent deux expositions par an sur les métiers d'art biotois.

- Le 28 juillet : soirée des Métiers d'Art pour les villes labélisées « Villes et Métiers d'Art » à l'hippodrome de Cagnes-sur-Mer : démonstrations de verriers, animations enfants et courses hippiques. Entrée gratuite pour les Biotois.

- Le 27 août, lors de la soirée du Palio (course amicale inter-villes) à l'hippodrome, Biot sera représentée par un driver équipé d'une casaque aux couleurs de la ville.

Renseignements auprès de l'OT : 04 93 65 78 00

L'ABANDON ÇA FAIT MAL !

1500 euros d'amende : Ouille !



Montage photo

Les Points de Regroupement des bacs poubelles et de tris sont souvent des lieux de dépôts sauvages d'encombrants et de sacs poubelles abandonnés. Porteuse du projet « zéro déchet, zéro gaspillage »¹, la municipalité lance sa campagne d'action.

Alerté par des riverains excédés, le personnel d'entretien de la Ville se sentait bien souvent démuni. « Cela ne pouvait plus durer, je n'acceptais plus de voir nos agents passer leur énergie à ramasser déjections canines et sacs abandonnés au pied des bacs ou poubelles » explique Raymond Rudio, conseiller municipal en charge de la réduction et valorisation des déchets. Celui-ci explique la démarche : « Un visuel va progressivement être apposé sur les lieux les plus souvent souillés, accompagné des consignes de tri mais aussi ce à quoi les contrevenants s'exposent. Des caméras « nomades » sont aussi installées pour frapper les contrevenants au portefeuille » continue-t-il.

Les risques encourus

Dominique Camin, chef de la police municipale rappelle « qu'abandonner des déjections canines, des sacs ou des encombrants est une infraction pénale qui donnera lieu à recherche de l'auteur et à une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros (article R. 633-6

du Code Pénal), et si l'infraction est commise à l'aide d'un véhicule, jusqu'à 1500 euros avec confiscation du véhicule (article R. 635-8 du code Pénal) ».

Ici à Biot, on trie les déchets. Rappel des règles de tris :

- Le verre = colonne à verre
- Les emballages, papier journaux, pots de yaourt, cannettes et capsules d'aluminium = bac jaune ou colonne à emballages
- Les fermentescibles = composteur collectif
- Les encombrants = déchetterie (Valbonne² ou d'Antibes³) ou enlèvement gratuit sur RDV au 04 92 19 75 00.

1- Cf. Biot Infos Hiver 2015 - Page 30-31

2- Déchetterie Valbonne : 461 chemin de la Veyrière, ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h

3- Déchetterie Antibes : Zone Industrielle des 3 moulins, ouverte du lundi au samedi de 8h à 11h45 et de 13h45 à 17h45.

GARE AUX MOUSTIQUES !

Le moustique tigre sévit dans 18 départements dont les Alpes-Maritimes. Parmi toutes les solutions proposées pour se protéger de l'insecte ennemi N°1 de l'été, certaines sont plus simples et efficaces que d'autres : éliminer toutes les zones et objets propices aux eaux stagnantes (zone de ponte des piqueuses), portez des vêtements longs, amples et clairs pour limiter les zones de piqûres et investissez dans une moustiquaire pour des siestes et des nuits plus sereines !

TEST : OPÉRATION BROYAGE DES DÉCHETS VERTS



Univalom* et la commune de Biot, ont proposé aux biotois qui s'étaient portés volontaires, de tester le broyage/paillage des déchets verts à domicile. « L'objectif est d'obtenir une baisse considérable de déchets verts issus de la tonte, de la taille ou de l'élagage, autrefois brûlés (interdit aujourd'hui) ou transportés en déchetterie. Ainsi de « déchets », ils deviennent des « produits utiles issus du jardin, donc une richesse », explique Raymond Rudio, conseiller municipal. La mission a été effectuée par une association grassoise de réinsertion (l'AFPJE) et les habitants volontaires sont d'ores et déjà partants pour pérenniser le projet. À partir de ce test, un modèle économique est à construire pour évaluer le coût de ce service. « Nous réfléchissons encore aux modèles économiques possibles », précise Raymond Rudio. Un projet enrichissant.

*Syndicat mixte pour la valorisation des déchets

« TOUT FEU TOUT FLAMME » : INTERDIT !



Les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) doivent être réalisées toute l'année, et le brûlage des déchets verts liés à cette obligation est toléré SAUF en période rouge du 1^{er} JUILLET AU 30 SEPTEMBRE et/ou sur décisions préfectorales ponctuelles. Informez-vous auprès des pompiers car des consignes très strictes doivent être respectées sous peine d'amendes et poursuites judiciaires.

Attention : les feux de jardins non liés à ces OLD (pour brûler les tailles de haies par exemple) sont interdits toute l'année.

RUES DES ISSARTS : UN OUI POUR DES NOMS !

Si la voie principale du quartier des Issarts est bien publique, la grande majorité des chemins sont privés. Au fur et à mesure des années, les noms des voies et la numérotation sont devenus anarchiques, ce qui a poussé la municipalité et Jean-Paul Camatte, adjoint au Maire délégué à la sécurité, à lancer une vaste opération d'adressage. Objectif : faciliter les interventions d'urgence (ambulances, pompiers, police) et, par la même occasion, améliorer le repérage et l'orientation (GPS) ainsi que la distribution du courrier.

Un groupe de travail, composé d'élus et d'habitants, a proposé lors d'une réunion publique, différents noms : chemin du Grand bois, chemin du vallon de la Castagne, chemin du parc du Roy etc... Objectif atteint !

Cet été, les services de la Poste rendront leur diagnostic précis des voies et leur numérotation. Le tout sera soumis au conseil municipal pour validation avant que la commune achète et installe les plaques de rues au 1^{er} trimestre 2017 et actualise les registres du cadastre.

Renseignements : Direction Générale des Services : 04 92 91 52 12

PROPRIÉTAIRE, N'HÉSITEZ PLUS À RÉNOVER VOTRE LOGEMENT !

Le Programme Intercommunal d'Amélioration Durable de l'Habitat (PIADH), mis en place par la CASA, soutient les propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux de mises aux normes, d'économie d'énergie ou d'adaptation du logement au handicap ou au vieillissement. Ils peuvent bénéficier d'aides financières, d'une assistance technique et administrative entièrement gratuite. Pour bénéficier des aides, les travaux devront être réalisés par des professionnels et démarrés après le dépôt du dossier. Pour tous renseignements, contactez la CASA les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h30 au 04 89 87 71 18.

SOCIÉTÉ

LA GRANDE MOTTE



C'est l'effervescence devant l'Espace des Arts et de la Culture. 8h15, le lundi 11 avril dernier, 24 jeunes, valises en main, sont prêts pour partir trois jours et deux nuits en Camargue. Anne, Dalila et Jamal finalisent le départ pour la Grande-Motte, station balnéaire caractérisée par sa grande homogénéité architecturale, dont les éléments les plus visibles sont ses immeubles en formes de pyramides.

Installation, préparation des veillées avec les jeunes, ballade en bord de plage, achats de souvenirs, activité bike board, détente et rigolades furent au programme de ce séjour basé sur le vivre ensemble et le respect des autres. Riche en émotions et souvenirs, ce dernier a rempli toutes ses promesses.

À l'année prochaine !

PÉDAGOGIE GATTEGNO :

APPRENDRE LE FRANÇAIS AUTREMENT



Plus qu'une méthode, la pédagogie Gattegno est une approche globale qui s'adresse aux adultes et aux enfants. Elle fait appel à toutes les capacités de l'apprenant pour emmagasiner des savoirs nouveaux, et notamment à ses ressources logiques. L'apprentissage est considéré comme une succession de prises de conscience, et non comme un transfert de connaissances du professeur vers l'élève. Les récentes avancées des sciences cognitives vont d'ailleurs dans le même sens. Un matériel original qui utilise la couleur pour coder, discriminer ou corréler les éléments du langage a été spécialement créé. Cet enseignement a donné de bons résultats dans la lutte contre l'illettrisme et les difficultés scolaires. Des formations sont proposées à Biot pour les particuliers comme les entreprises.

> Plus d'informations :
Maritée Juge : maritee.juge@gmail.com

A VOTÉ !

Pour voter en 2017, il faut être inscrit sur la liste électorale avant le 31 décembre 2016. Cette inscription vous permet de recevoir votre carte d'électeur, sur laquelle figure l'adresse de votre bureau de vote. Attention, si vous n'êtes pas inscrit, vous ne pourrez pas voter. Voici un rappel des consignes à suivre.

QUAND S'INSCRIRE ?

- Vous avez changé de domicile :

Si vous avez déjà été inscrit(e) et que vous avez changé de domicile, il est nécessaire de vous réinscrire, à la mairie, avant le dernier jour ouvrable de l'année 2016. Si vous n'effectuez pas cette démarche, vous ne pourrez pas voter pour les élections de 2017.

- Vous venez d'avoir 18 ans ou vous aurez 18 ans à la veille du scrutin :

Vous êtes inscrit(e) d'office sur les listes électorales de la commune. Vérifiez impérativement la prise en compte de votre inscription auprès de la mairie, avant le 31 décembre 2016.

COMMENT S'INSCRIRE ?

- Rendez-vous dans votre mairie avant la date buttoir et munissez-vous :

- d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport),
- d'un justificatif de domicile (factures de téléphone fixe ou d'électricité, avis d'imposition, quittance de loyer...)
- Sur internet : www.service-public.fr

Pour plus de renseignements :
Mairie Principale - service Élections :
04 92 91 55 80
Mairie Annexe : 04 92 90 49 10

BRICOLEURS, BRICOLEUSES, À VOS OUTILS !

Le Repair Café de Biot a le vent en poupe !

Désormais installé dans le hall de la salle Paul Gilardi, les bénévoles « réparateurs » - tournevis en main - luttent contre la pollution et économisent matières premières et main d'œuvre. « Notre 4^{ème} session a été un succès : 22 réparations, de la couture et seuls 4 objets nous ont résistés ! », se réjouit Anick Decologne, la présidente. « Voir les visiteurs repartir heureux, prêts à refaire vivre leur appareil est un plaisir pour nous », poursuit-elle. « N'hésitez pas à nous rejoindre, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour pérenniser le mouvement », conclut-elle pleine d'enthousiasme.

> Contact :
rbiot.repaircafesophia@yahoo.fr
Prochain RDV : 10 septembre 2016

RESTANQUES LES SENIORS SOUS LE SOLEIL



C'est sous un soleil radieux et un beau ciel bleu que les résidents des Restanques de Biot ont pu se balader au bord de la mer et redécouvrir pour certains le fort carré et le port d'Antibes. Les promeneurs ont fait de belles découvertes et étaient ravis d'entendre le son de

la mer et le bruit des voiliers. Les seniors ont eu droit à une visite guidée d'un capitaine au long cours venu spontanément à leur rencontre. Une belle rencontre humaine. De très beaux moments de convivialité et de plaisir partagés lors de cette sortie !

ÉVACUATION INCENDIE : 20/20



Des exercices de simulation incendie ont eu lieu dans les écoles après que les adultes et enfants aient reçu une information préalable sur les bons réflexes à adopter. Ces exercices ont été mis en place par le service Vie Scolaire, lors des TAP mais aussi en présence du Lieutenant Philippe Capelero et Dorian Desvaux (Sapeurs Pompiers de Biot), de Dominique Camin, Chef de la Police Municipale et José Guardia, son adjoint et Sandra Tognellini (Service Vie scolaire, Loisirs, Jeunesse et Sports de la Ville). L'objectif était de « préparer » tous les

intervenant à des réflexes de sécurité. Le départ a été donné par le déclenchement de l'alarme incendie. Durant l'alerte simulée, les élèves et les adultes sont tous sortis par le circuit prévu, conformément aux conduites à tenir. Ces évacuations ont toutes été réalisées dans le calme, sans précipitation et les groupes d'enfants ont rejoint les points de regroupement prévus.

Conclusion : Les consignes de sécurité ont bien été appliquées par les enfants et les adultes et le cheminement emprunté lors de l'évacuation fut correct. 20/20 à tous !

ERRATUM

Suite à la parution dans le Biot info Printemps 2016 - rubrique SOCIÉTÉ, de l'article « ACCESSIBILITÉ - AD'AP A BIOT : UN INVESTISSEMENT PLANIFIÉ SUR 6 ANS », il nous est nécessaire de faire un erratum : « Le caractère obligatoire est de mise pour tous. Néanmoins, les personnes ayant réalisé les modifications de mise aux normes n'avaient pas à en faire état ».

Vue d'en HAUT



BIOT TERRE DE PARTAGE

Biot se lance dans l'agriculture urbaine pour faire de la ville un espace de convivialité grâce aux jardinières partagées.

A l'occasion des « Souffleurs d'Avenir », la ville de Biot a mis en place des jardinières partagées où poussent des herbes aromatiques (sauge, persil, thym, menthe, basilic...), des légumes (blettes, artichauts, tomates, courgettes) et des fruits (fraises, framboises, groseilles et raisins) en libre cueillette. Vous trouverez ces jardinières partagées à l'entrée du village, à côté de

l'Office du Tourisme, chemin des Bâchettes et devant la mairie principale. Les services techniques assurent l'entretien et laissent aux habitants la possibilité de récolter de façon raisonnable la production biotoise. Cette initiative s'inscrit dans l'esprit du mouvement « Incroyables comestibles » (incredible edible en anglais). Né en 2008, celui-ci a été initié par 2 mères de famille

à Todmorden en Angleterre. Il a très rapidement été adopté par des particuliers puis des collectivités locales dans le monde car la démarche est simple : redynamiser les échanges locaux en favorisant le partage de fruits et légumes cultivés par les habitants et offerts à qui le souhaite.



APPEL AUX CUEILLEURS ET RECENSEMENT D'OLIVIERS !

Sous l'impulsion de plusieurs habitants de Biot, la Municipalité souhaite faire un recensement des oliviers présents sur la commune, et plus particulièrement ceux dont les olives ne sont pas récoltées. L'idée est de monter un ou plusieurs groupes de cueilleurs qui viendraient faire la récolte des fruits non ramassés, et de les apporter au Moulin afin d'en obtenir une huile d'olive « de Biot ». Ainsi, si vous disposez chez vous d'oliviers, ou que vous connaissez

des sites publics ou privés qui en possèdent, nous vous invitons à envoyer un mail à environnement@biot.fr. Si vous connaissez des personnes qui pourraient être intéressées, n'hésitez pas également à leur en faire part. Par ailleurs, pour les personnes souhaitant faire partie du groupe de cueilleurs, vous pouvez écrire à la même adresse mail pour vous faire connaître.

LE PCC S'EXPOSE



© Jean-Pierre Pouyet

Le Photo Ciné Club Biotois propose, avec le soutien de l'association CAPL*, une grande exposition « Paysage » du 7 juillet au 4 septembre 2016 sous la forme d'une promenade photographique dans les rues du village. Cette galerie en plein air permettra aux visiteurs et aux passants de (re)découvrir le charme des ruelles, places, placettes, lavoirs et points de vue de Biot. Le photo ciné club biotois se réunit les 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois, 1, Place de l'église à 20 h et propose des rencontres et expositions en collaboration avec des clubs photos de la région. Contact : 06 27 55 94 68 pccbiotois@free.fr

*Association des Commerçants, Artisans et Professions libérales de Biot



© Christian Nicot



© Jean-Marie Bertain

PRINTEMPS DES POÈTES 2 LAURÉATS BIOTOIS



Deux biotois, Lydie Navard et Danilo Righetti ont reçu respectivement les 1^{er} et le 2^{ème} prix pour leurs poèmes dans le cadre du Printemps des Poètes 2016. Le thème national de cette année était : Le Grand Vingtième, d'Apollinaire à Bonnefoy, cent ans de poésie. Les gagnants ont reçu un encrier réalisé par le maître verrier Didier Saba. Retrouvez les poèmes sur le site www.biot.fr



VOYAGE DU VERRE DANS LE TEMPS

Antoine Pierini expose ses créations contemporaines de verre au Musée d'Archéologie d'Antibes du 26 juin au 6 novembre 2016. « Vestiges contemporains. Un voyage du verre dans le temps » donne au verrier biotois l'opportunité de réinterpréter et déstructurer jarres, amphores et contenants d'argile en les mêlant aux pièces antiques de la collection permanente du musée. Un voyage à travers le verre et les siècles.

ENTR'2 MARCHES : PALME DE VERRE POUR LES LAURÉATS

Biot a été à l'honneur au Festival de Cannes de Entr'2 Marches, Festival International du court-métrage sur le thème du handicap, organisé par l'APF (Association des Paralysés de France). L'association Handisavoir, accompagnée de Marjorie Chavenon et d'Alain Chavenon, représentants de la ville de Biot, a participé aux projections des court-métrages sur le thème du handicap. Les trois lauréats ont reçu un trophée de verre élaboré et offert par la verrerie du "Val de Pôme". Le maître verrier Christophe Saba a réalisé trois fauteuils roulants (symbole du handicap) de couleurs différentes, chacun posé sur un socle de verre et décoré par une palme de verre, couleur or - couleur argent - couleur blanche selon le prix : prix du jury, prix du public, prix du documentaire. Handisavoir a exposé son "auto-fauteuil" palmé pour la circonstance, et a pu projeter un petit clip permettant de visualiser la réalisation des trophées. Cet événement, comme tous les ans, offre aux spectateurs, qualité, émotion et bonheur.



JUST BIOT

VOS ACTIVITÉS ESTIVALES 2016

Le cœur du village va battre fort cet été avec un programme dédié de divertissements et de spectacles pour petits et grands. Entrée libre et gratuite.



MARCHÉ DES JEUNES AGRICULTEURS

Le marché des Jeunes Agriculteurs sera organisé par l'association des jeunes agriculteurs Dimanche 10 Juillet au village.

FÊTE NATIONALE

> Bal du 13 Juillet

Dans le cadre de la célébration de la fête nationale, un bal se tiendra le Mercredi 13 Juillet 2016, à partir de 20h30 sur la Place de Gaulle. Pour l'occasion, un Dj animera la soirée !

> Buffet citoyen du 14 Juillet

Pour poursuivre les festivités de la fête nationale, un buffet citoyen aura lieu le Jeudi 14 Juillet 2016 au Jardin Frédéric Mistral.

FÊTE DES ASSOCIATIONS

La Fête des Associations se déroulera le Samedi 10 Septembre 2016 de 10h à 18h au Complexe Sportif Pierre Operto. Les associations locales sont conviées pour y tenir un stand et présenter leur activité. Un rallye sera proposé afin d'inciter le public à se rendre sur un maximum de stands. Plusieurs lots à gagner ! Une gratifieria sera organisée près du complexe (à confirmer).

POUR LES CINÉPHILES

> Cinéma de Plein Air

Dans le cadre de la programmation estivale, 5 séances de cinéma de plein air sont prévues au Jardin Frédéric Mistral tous les mercredis à partir de 21h30 en Juillet et Août.

20 Juillet : *Sur le chemin de l'école* (1h17) documentaire de Pascal Plisson

27 Juillet : *Selma* (2h08) drame, biopic d'Ava DuVernay

3 Août : *Le Petit Prince* (1h48), animation de Mark Osborne

10 Août : *Kingsman : services secrets* (2h07), action de Matthew Vaughn.

« Avertissement : des scènes, des images ou des propos peuvent heurter la sensibilité du jeune public »

17 Août : *Le Prénom* (1h49), comédie d'Alexandre De La Patellière et Matthieu Delaporte

POUR LES AMATEURS D'ART ET D'ARTISANAT

> **Les Nocturnes d'Art de Biot le 7, 14, 21 et 28 juillet et le 4, 11, 18 et 25 août de 18h à 23h30 au village**

Tous les jeudis de juillet et d'août, plus d'une vingtaine d'artistes peintres, sculpteurs, verriers, photographes et autres



artistes viendront exposer leurs œuvres transformant le vieux village en galerie d'art à ciel ouvert. De l'abstrait à l'hyper-réalisme, du verre à l'acier, les Nocturnes d'Art promettent un beau mélange de styles et de matières, renouvelé chaque semaine.

> Démonstrations de métiers d'art

Au fil des rues, admirez le travail des artistes en pleine création : street art, modelage, sculpture sur bois, calligraphie, illustration...

Cette année, Philippe Berry, parrain des Nocturnes d'Art, sera présent le 07 juillet pour l'inauguration de l'événement. Deux de ses sculptures monumentales seront exposées, l'une à l'entrée du village et l'autre devant la médiathèque.

Diplômé de l'ESAG, **Philippe Berry** graphiste et peintre a une passion pour la sculpture dont il a fait son métier depuis de nombreuses années. Ses œuvres poétiques et humoristiques inspirées de rêves d'enfants mettent le sourire aux lèvres ! Ateliers d'art créatif pour les enfants de 18h à 21h (sauf le 14 juillet) au Jardin Frédéric Mistral.

Différents ateliers mêlant peinture, dessin, couture.... seront proposés aux en-

fants à partir de 3 ans. Inscription sur place auprès de chaque animateur. Ces activités sont payantes.

> Balade culturelle à 19h

Rendez-vous au point info de l'Office du Tourisme à l'entrée du village avec votre guide et partez à la découverte du Biot artistique et culturel.

> Live Music à partir de 19h30-20h sur la Place de Gaulle et face au Musée de la Céramique

Une dizaine de groupes viendront aux Nocturnes d'Art et feront vibrer le village au rythme du jazz, du groove, de la pop, du blues ou encore de la bossa nova. Une nocturne, deux groupes : à chacun son style, à chacun son lieu de prédilection. Certains groupes, mobiles, pourront déambuler d'un endroit à un autre.

> Défilé de mode à 21h le 7 et 28 juillet et le 11 et 25 août sur la Place de Gaulle

Les défilés de mode *Made in Biot* du 7 juillet et du 11 août mettront en avant les tenues et accessoires proposés par les commerces biotois participants. Le défilé du 28 juillet fait la part belle aux créations originales des élèves du *Lycée des Coteaux de Cannes* dont certaines ont été présentées au Cannes Shopping Festival 2016. L'« *Arty show* » du 25 août sera réservé aux pièces uniques créées pour l'occasion par les artistes des Nocturnes d'Art.

> Exposition de photos, réalisée par le Photo Ciné Club Biotois, du 7 juillet au 4 septembre



Photos imprimées sur toile à découvrir en parcourant les rues du village depuis la médiathèque jusqu'au Jardin Frédéric Mistral en passant par la Place de l'Église ou encore par le Lavoir des Tines (Cf. page 34).

CÔTÉ PRATIQUE

Bon à savoir, la **navette d'été Envibus** sera prolongée les jeudis de juillet et d'août pour s'adapter aux horaires des Nocturnes d'Art. Reliant la gare de Biot au village, elle circule toutes les 20 mn et marque plusieurs arrêts. Informations et trajet détaillé sur www.envibus.fr ou au 04 89 87 72 00.

Un Tuk Tuk vous proposera de faire la navette depuis les parkings de la Fontanette et St Jean jusqu'au village. Prévoyez 2 euros par adulte, c'est gratuit pour les enfants.

Cet événement est organisé par l'association C.A.P.L. (Commerçants, Artisans et Professions Libérales) de Biot en collaboration avec Acta Events, agence d'événementiel biotoise. Pour tous renseignements complémentaires, contactez les organisateurs sur la page Facebook de l'événement : <https://www.facebook.com/nocturnesdart> ou par email à : galeriegabel@hotmail.fr

POUR LES MÉLOMANES

> Les Soirées Estivales

Dans le cadre des Soirées Estivales du Département des Alpes-Maritimes, trois groupes de musique joueront sur la scène biotoise au Jardin Frédéric Mistral.

Mardi 5 Juillet 2016 à 21h : *Original Consoletto Brothers*

Lundi 25 Juillet 2016 à 21h : *All Groove*

Samedi 6 Août 2016 à 21h : *Tsigomania*

> Concert de rentrée universitaire

Pour motiver les étudiants et célébrer la nouvelle année universitaire un concert sera organisé le Jeudi 29 Septembre 2016 à l'esplanade Saint-Philippe à partir de 18h30.

POUR LES ENFANTS

> Mardis marionnettes

Tous les mardis du 12 juillet au 23 août à partir de 21h au Jardin Frédéric Mistral, Loïc Bettini enchantera le jardin avec ses représentations « marionnettique » et poétique « *en attendant la nuit* » suivies du spectacle de la soirée.

- SPECTACLE EN DEUXIÈME PARTIE :

12 juillet 2016 : « Alice de l'autre côté du miroir » / Compagnie l'autre l'une

19 juillet 2016 : « le "k" dans le bicoque théâtre » / compagnie caramantran

26 juillet 2016 : « corbeaux et renards » / compagnie syma

2 août 2016 : « Molière x 3 » / compagnie emilie valantin

9 août 2016 : « l'odyssée de l'or bleu » / compagnie la Main verte

16 août 2016 : « les marionnettes font leur cirque » / Planet show

L'ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE

HENRI CARPENTIER



PLUIE DE RÉCOMPENSES À L'EAC

Les élèves de musique de l'EAC ont brillé aux concours régionaux de piano et violoncelle et ont porté haut la qualité de l'enseignement. **Lors du Concours Régional de piano de Mouans-Sartoux** (Professeurs : Caroline Malis, Nathalie Smil, Olivier Augé-Laribé), Clément Chevallier a obtenu 15/20 avec Médaille d'Or, Elian Van Schalkwijk 17/20 avec Coupe, Clara Courcimault-Brezzo 17/20 avec Coupe, Salomé Pilon 16/20 avec Coupe et Marc Urban

16/20 avec Coupe. **Le Concours Musical de France de piano de Nice** (Professeurs : Dominique Glory, Olivier Augé-Laribé) a distingué Mathis Beroudji 1^{er} Prix Finaliste, Elisa Toth 2^{ème} Prix, Raphaëlle Roger 1^{er} Prix et Anita Paparelli 4^{ème} Prix.

Enfin **le Concours Prodiges Etienne Vatelot de violoncelle de Cannes** (Professeur : Guillermo Lefever) a décerné le 1^{er} prix à Yann Plancon 18/20. Bravo à tous !

LA RENTRÉE À L'ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE

Le secrétariat de l'Espace des Arts est fermé durant les vacances scolaires et rouvrira ses portes le mardi 6 septembre 2016 de 14h à 18h.

Pour les renouvellements d'inscription : demi-journée le **samedi 10 septembre 2016 de 10h à 12h**. Rencontre avec les professeurs, confirmation des horaires.

Pour les nouvelles demandes d'inscription : demi-journée « portes ouvertes » le **samedi 10 septembre 2016 de 14h à 16h**. Rencontre avec les professeurs pour connaître la suite donnée à votre demande d'inscription.

Début des cours le jeudi 15 septembre 2016.

> **Pour vous inscrire :** les formulaires et le

guide des démarches sont disponibles en ligne sur l'Espace Famille : www.biot.fr. Les formulaires sont à remettre au GUPPI dûment remplis et signés en original dans les meilleurs délais.

L'Espace des Arts est ouvert à tous, enfants et adultes en fonction des critères d'âges pour chaque activité (voir ci-dessous) et dans la limite des places disponibles. Au-delà de ces disponibilités, une liste d'attente est constituée et valable pour l'année scolaire en cours. Les résidents biotois sont prioritaires.

ACTIVITÉS À L'ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE

Arts plastiques : Enfants à partir de 5 ans et adultes

Théâtre : Enfants à partir de 7 ans et adultes

Danse : « Musique et mouvement » (éveil)

de 4 à 6 ans

Classique : à partir de 6 ans

Jazz : à partir de 7 ans et adultes

Musique : Batterie, flûte à bec et flûte traversière, piano, guitare, guitare basse, guitare acoustique et électrique, saxophone, violon, violoncelle à partir de 7 ans et adultes

Classes d'orchestre : musique classique et musique actuelle.

> **Pour plus d'informations**, nous vous invitons à vous connecter sur l'Espace Famille, et à vous rapprocher de l'équipe de l'Espace des Arts :
Chemin de la Fontanette, 06410 Biot
Tel : 04 22 10 57 57 / Mél : eac@biot.fr

Ou de l'équipe du GUPPI :
Mairie annexe de Biot - Sophia Antipolis - Espace Saint Philippe - CS90339 - 06906 Sophia Antipolis Cedex
Tel : 04 92 90 93 70
Mél : guppi@biot.fr

APPEL AUX CRÉATEURS BIOTOIS !



L'association "la Créative" a lancé il y a quelques mois un appel aux dons à tous les créateurs biotois pour venir en aide aux sinistrés. L'association a prolongé la période de réception des dons jusqu'au 31 août pour les artistes qui souhaitent participer. Une vente aux enchères sera programmée dès que le nombre de lots sera suffisant. Les dons sont réceptionnés par l'Office du Tourisme. Les bénéfices de la vente seront remis intégralement au CCAS.

GREEN GAME II : CONCOURS D'INNOVATION 3D



La deuxième édition du Green Game organisée par Telecom Valley et la Ville de Biot dans le cadre du Festival écocitoyen « Les Souffleurs d'Avenir » a proposé aux participants la réalisation 3D de leurs projets.

Le Green Game est un concours d'idées innovantes utilisant les ressources de So Fab, l'atelier de prototypage du Fab Lab de Telecom Valley. Les participants ont pu expérimenter la fabrication numérique via la conception de maquettes explicatives transformant un dessin numérique 2D en objets physiques 3D. Parmi les maquettes proposées au jury, **the French Farm Wall** est un projet écocitoyen proposant l'installation d'un mur potager automatisé et connecté chez les particuliers. Le second gagnant, **Miamigo**, est un jeu éducatif, un objet de poche virtuel, pour sensibiliser les enfants à la nutrition et faire la prévention de l'obésité et des autres troubles alimentaires.

ABM PRODUCTIONS : PRIX WEDDING AWARDS 2016 MUSIQUE

La société événementielle ABM Productions, présentée dans la rubrique Nouveau à Biot du Biot Infos d'hiver a reçu le prix Wedding Awards 2016 catégorie musique accordé chaque année par mariages.net. Ce prix met en avant le travail réalisé par les prestataires d'après les recommandations des couples ayant eu recours à leurs services.

LE PHŒNIX QUI RENAÎT DES FLOTS

L'association « Les Passeurs de Livres » en collaboration avec la Ville de Biot organise un concours de textes courts sur le thème « *le Phœnix qui renaît des flots* ».

Lancé lors de la deuxième édition des « Souffleurs d'Avenir - Festival de l'innovation écocitoyenne » pour mettre en lumière les capacités de l'humain à rebondir des épreuves, le concours de textes courts est ouvert aux candidats francophones à partir de 10 ans. Date de clôture : 31 décembre 2016 à minuit, le cachet de la poste faisant foi. Les lauréats verront leurs textes publiés dans un ouvrage riche des expériences individuelles édité par les « éditions Riquetti » partenaire de l'association.

Les gagnants seront informés par mail le 12 février 2017.

BIOT 1 AN APRÈS

Si la nuit tragique du 3 octobre 2015 restera gravée dans les mémoires des Biotois, la solidarité a aussi marqué les esprits : habitants, services municipaux, territoriaux, familles, restaurateurs, amis et anonymes ont œuvré pour le bien des sinistrés. Autant de moments forts que Biot se doit de ne pas oublier.

Ensemble, Reconstruisons l'Avenir



En souvenir des disparus, la journée du **3 octobre 2016 sera placée sous le signe de la commémoration** avec une cérémonie officielle et le dépôt d'une plaque. Mais Biot ce n'est pas que les inondations. C'est aussi une ville dynamique, qui se reconstruit, un lieu unique de culture, de vie et d'initiatives. C'est ainsi que les **7, 8 et 9 octobre**, en partenariat avec l'association Biot S'honore, **seront célébrés des moments de partages musicaux**, gratuits, pour remercier nos héros anonymes dans différents lieux de la commune (église Sainte Marie-Madeleine, Jardin F. Mistral, salle P.Gilardi, place de Gaulle...). Jazz, rock, pop, variété et musique classique sont d'ores et déjà au programme : Nik Kershaw, Ben Mazué, Frédéric Viale, Ciao Basta, Fabien et Véronique Charpentron, Stéphanie Bianchini et bien d'autres se produiront bénévolement.

Dimanche 9 octobre à midi, les bénévoles et ceux qui le souhaitent, sont conviés à venir partager leur pique-nique devant l'EAC.

Enfin, parce qu'il est important d'acquiescer ou de renforcer la culture du risque, indispensable à la résilience et à la re-

construction de la commune¹, tout un travail pédagogique² a été mis en place dans les écoles et les centres de loisirs de Biot auprès des enfants et des adolescents pour qui l'événement a forcément laissé des traces...

Ce travail sera présenté lors de l'événement.

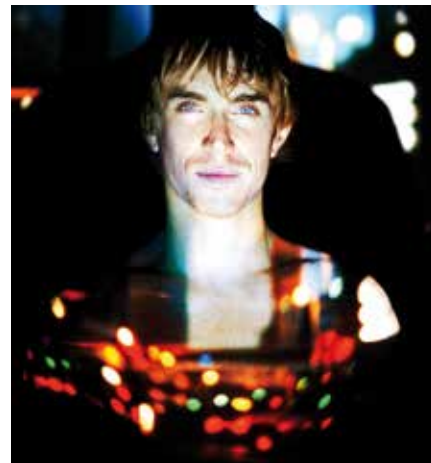
(1) Cf. Page 10 - Interview de Boris Cyrulnik lors du Festival ecocitoyen « Les souffleurs d'avenir », sur la résilience à Biot.

(2) En partenariat avec le campus Polytech et France Bleu Azur.



L'ASSOCIATION BIOT S'HONORE

L'association Biot s'honore a été créée sous l'impulsion de sa Présidente Anne Kershaw, touchée par la détresse des Biotois et par leur entraide. L'idée est de proposer des événements musicaux afin de mettre la ville en lumière et de célébrer cette solidarité. L'équipe bénévole est composée d'Émilie Boulain (graphiste), d'Anne-Laure Chaput (trésorerie) et de Laura Pavan (communication). Vous souhaitez soutenir l'association et en savoir plus sur ce projet ? Connectez-vous sur le site de l'association www.biot-s-honore.com.



Ben Mazué

S P O R T S



TENNIS

LES 11/12 ANS CHAMPIONS DÉPARTEMENTAUX

Un grand bravo à Baptiste Avellaneda et Victor Tabouelle (tous deux classés 40), qui ont brillamment représenté le club biotois

dans le championnat interclubs départemental 2016. Les deux joueurs biotois ont su prendre le dessus sur l'équipe finaliste

de Carros en double, pour finalement l'emporter au Tie-break. Jeu, set et match.

ÉDITION 2016 DU TOURNOI DES VERRIERS

Une réussite attendue !

Le tournoi officiel, sponsorisé par les artisans verriers de Biot, aura lieu à la fin du mois d'août. Durant 15 jours, les 6 terrains du Tennis club seront occupés par les 400 joueurs et joueuses attendues dans les 11 différentes catégories des tableaux. La juge arbitre Christine Martin et l'équipe du club s'attacheront une nouvelle fois à faire de cette quinzaine un moment agréable et convivial pour tous les participants.

Tennis club municipal de Biot - Secrétariat : 04 93 65 16 98
> tcmbiot.wix.com/tennis-biot

STAGES DE VACANCES SCOLAIRES

Comme chaque année, les enseignants du tennis club de Biot proposent des stages de tennis pour les enfants de 4 à 17 ans pendant les vacances d'été. La session de 10h d'entraînements, réparties du lundi au vendredi de 10h à 12h inclut un échauffement groupé et un entraînement adapté à l'âge et au niveau.

Tarifs : Membres du club : 79 euros / semaine ; 20 euros / journée
Non-membres : 97 euros / semaine ; 25 euros / journée



INFO EXPRESS

Voile : Sofian Bouvet et Jérémie Mion se sont sélectionnés pour les JO de Rio.

Golf Provençal de Biot :

- Lors du championnat des écoles de golf des Alpes-Maritimes, le golf provençal de Biot a terminé 5^{ème} après sa victoire contre Nice.
- Une Girly cup, compétition 100 % féminine et ouverte aux joueuses de 5 à 16 ans a été organisée au Provençal par deux anciennes joueuses de haut niveau.



LE DOJO BIOTOIS, ENCORE ET TOUJOURS !

Les judokas biotois s'illustrent une fois de plus dans la catégorie minime du Grand Prix Régional Minimes à Monaco, compétition qualificative pour les championnats de France. Alyssa Grasser et Enzo Bracco se positionnent comme de sérieux candidats pour le titre de champion de France qui sera attribué au mois d'octobre prochain. Nicolas Duc est également un bel espoir. Cet événement national pour cette catégorie d'âge est une nouveauté puisque c'est la première fois qu'un titre individuel de champion de France Minime sera attribué. Lucas Plantin, champion de la région PACA est qualifié pour les championnats de France cadets. Autre fierté du club, Quentin Vallée s'est lui adjugé le titre de champion régional 1^{ère} division juniors avec un objectif : se qualifier pour les championnats de France. **C'est la première fois en 27 années d'existence que le Dojo Biotois est présent au niveau national dans toutes les catégories d'âge de minimes à juniors.**

KARATÉ

BIOT EST "HAUT" NIVEAU !



Après un début de saison marqué par de bons résultats, le club de Karaté s'est de nouveau illustré avec Matthieu Balliste qui remporte les inter-régions Kata et se classe ainsi parmi les 7 meilleurs français en Minimes. Fort de sa lancée, il termine 2^{ème} du Tournoi International de Maia au Portugal. Antoine Luquet et Esteban Pattin-Bas se sont aussi fait remarqués lors de ce tournoi, laissant présager de bonnes choses pour le futur. 15 adhérents ont participé à une coupe amicale à Saint Martin de Crau en Provence et de nombreux podiums ont été remportés par le club en Kata et en Combat. Ces résultats récompensent le travail fourni par les instructeurs du Club qui remercient en cette fin de saison tous les membres et parents pour leurs efforts et leurs persévérances. Courage, Effort, Respect et Humilité ... des valeurs présentes dans notre enseignement...
KOKORO KAN - Tél. 06 59 88 67 39 - www.kokorokan.fr

TERPSICHORE : ÉQUILIBRE CORPS ET ESPRIT

Pour un équilibre corps et esprit à tout âge, Terpsichore propose des cours de danse classique les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h15 à 12h30 à l'Espace des Arts et de la Culture Henri Carpentier. Un médecin urgentiste, adhérent de l'association, a dispensé bénévolement une première séance d'apprentissage des gestes de premières urgences aux danseuses. Cette initiative va être renouvelée l'année prochaine pour familiariser un maximum de personnes aux gestes qui sauvent. Renseignements : g.mourard@free.fr.

TAEKWONDO

TOP 5 DES ÉCOLES FRANÇAISES



Belle moisson pour l'école Taekwondo Biot pendant les championnats de France Taekwondo à Hyères. Mahé Curinier - Delorme devient champion de France 2016, Kylian Imbert, Sébastien Siboulet et Mathieu Borghi ont atteint les quarts de finale, Slimane Eudeline remporte la médaille de bronze. Côté féminin, Ambre Parenté décroche le bronze, Louna Moreau devient championne de France 2016, Bella Marshall est elle Vice championne de France. Bilan parfait pour les jeunes combattants avec 2 ors, 1 argent et 1 bronze. Chez les juniors, seniors et vétérans, trois médailles de bronze : Alexandre Gianelli, Pierre Cassino et Justine Rochas. Hendy Nemri décroche le titre de champion de France tout comme Anne-Laure Chapus. Laurent Espinosa et Pierre Caléca sont désormais vice-champions de France. **Avec ces résultats, Taekwondo Biot se situe dans le top 5 des écoles de France !**

VIÊT-VO-DAO : PHILOSOPHIE DE VIE

Au-delà du côté sportif, les arts martiaux représentent une véritable philosophie de vie. Ils enseignent le contrôle de soi, l'écoute et le respect des règles. S'ajoutent à cela des valeurs morales accompagnées d'un sentiment de sécurité et de sérénité. Les enfants peuvent pratiquer très tôt dès 5-6 ans. L'association Hài-Son Vo-Dao enseigne la boxe vietnamienne, que l'on appelle Vo Tu Do (boxe libre). Dans cette pratique, différents styles d'arts martiaux traditionnels sont représentés. Ainsi, coups de pied, de poing, de genou et de coude au corps sont autorisés, de même que les projections et les balayages.

Les cours sont dirigés par Franck Pelou, professeur diplômé d'état et Sébastien Foce (en formation fédérale) et sont dispensés au complexe sportif PIERRE OPERTO le mercredi et samedi pour les enfants et ados, le mardi, jeudi et samedi pour les adultes.

Renseignements : 06 29 25 70 87 / Facebook : Võ Phái Hài-Son Võ-Đạo



AMADEUS AU FREE HANDI'SE TROPHY

AMAD'MAX et AMAbility, les deux équipes d'Amadeus étaient enchantées de participer au Free Handi'se Trophy qui leur a permis de vivre une véritable aventure sportive et humaine : 721 km de parcours, 20 cols franchis, 8 départements traversés, 10893m de dénivelé positif, 11192m de dénivelé négatif et 1 lac et 3 rivières navigués en canoë. L'édition 2016 de ce trek handi-valide interentreprises rassemblait 18 binômes mixtes incluant deux personnes en situation de handicap. Au-delà de l'épreuve sportive, le Free Handi'se Trophy est une aventure humaine et solidaire avec un objectif : vivre la course ensemble.



TRAIL POUR TOUS CHAMPION DU MONDE !

Une belle aventure sportive et humaine qui se termine par la consécration !

Trail Pour Tous emmène des personnes en situation de handicap sur des courses pédestres. Samedi 7 Mai, trois équipes sont parties en Charentes-Maritimes disputer les Championnats du Monde de Joëlettes. Pas moins de 97 équipes se sont affrontées à Rochefort. Après des mois d'entraînement et grâce à l'énergie extraordinaire de Sabine, Olivier et Vanessa, les 3 équipes se sont dépassées sur 12 km de course. Elles terminent respectivement 1^{ère} équipe féminine, 10^{ème} équipe masculine et une très belle 3^{ème} place au classement des twin (joëlette à deux roues). Belle récompense pour les coureurs et les familles qui portent tous très haut les couleurs de cette association biotoise où différence rime avec solidarité, partage et dépassement de soi.



SOPHIA TENNIS DE TABLE UN CLUB POUR TOUS !

L'association propose une école de « Ping Pong » permettant aux jeunes dès 8 ans de s'entraîner tous les jours de la semaine et notamment le jeudi soir à l'Eganaude. Ces cours sont aussi ouverts aux parents souhaitant partager des moments privilégiés avec leurs enfants. Les adultes bénéficient de 3 créneaux d'entraînement par semaine tous encadrés par un entraîneur diplômé mais aussi de séances libres pour faire des matchs. Les 3 premiers cours sont gratuits !
> www.sophiatt.com



VÉLO SPRINT BIOTOIS DES BIOTOIS SUR TOUS LES FRONTS

De nombreux Biotois ont pris part aux courses routières sur les routes de France et d'Italie. 315 cyclistes se sont réunis le 26 avril pour le rassemblement « Souvenir Laurent Pantani ». Et c'est avec une nouvelle tenue que les cyclistes biotois ont débuté les courses au printemps : le Grand Prix d'Antibes, les contre-la-montre du Col d'Eze et des collines Niçoises, la Nice-Saorge, l'Antiboise et la Vençoise. Au programme de l'été : les 300 kilomètres de Milan San Remo, l'Ardéchoise, la Mercan'Tour et l'apothéose avec l'étape du Tour entre Megève et Morzine le 10 juillet. Venez supporter le club pour le Grand Prix des Verriers du 20 août et le Cross Country de septembre !

les coureurs du VSB fiers de leurs nouvelles couleurs.

LES CONSEILS LECTURE DES BIBLIOTHÉCAIRES POUR L'ÉTÉ



**POUR LES
ADULTES**
*Soleil, Riichi
Yokimitsu,*
Editions Anacharsis

Dans un Japon antique à la nature foisonnante, la princesse Himiko, dont le charme éveille les convoitises des seigneurs au point de déclencher une série d'affrontements, prépare sa vengeance sur les mâles dominants. Inspiré par le Salammbô de Flaubert, Yokimitsu Riichi livrait avec Soleil un récit résolument moderne, à l'univers singulier, fait de sensations aussi enchanteresses que violentes. Un petit bijou oublié de la littérature nippone qui sort

enfin de l'ombre près d'un siècle après sa parution sur l'archipel.

**Le
livre
sans
images**

**ALBUM
JEUNESSE**
*Le livre sans
images,*
B.J. Novak
Les enfants,

ce livre est un piège ! Débrouillez-vous pour que les grandes personnes ne l'apprennent pas ! Ça a l'air sérieux, mais c'est exprès ! En fait, c'est vraiment le livre le plus idiot du monde. Un livre jeunesse, signé par l'acteur B.J. Novak, plein d'onomatopées loufoques et mettant en scène le lecteur. A partir de 5 ans.



MUSIQUE

Mette Henriette, Mette Henriette, ECM

Pour son premier (double) album sur le mythique label ECM, la jeune saxophoniste norvégienne a l'audace de proposer deux CD renfermant deux formules distinctes : l'un en trio Saxophone/Violoncelle/Piano, et l'autre en compagnie de 12 musiciens issus d'horizons divers. Tout au long de ces 2 disques se façonnent des pièces mystérieuses, souvent brèves, privilégiant les textures, composées en nuances et en retenues faisant appel à une oreille attentive et impliquée. Une artiste rare qui se mérite.

CARNET

NAISSANCES

Andrea, Clément, Philippe Cousin, né le 27 février 2016
Maïa Sognet, née le 23 mars 2016
Mélys, Margaux, Clara Marchaisseau, née le 5 avril 2016
Liam Camatte milome, né le 10 avril 2016
Yuna Roudaut, née le 4 mai 2016
Charlize, Catherine, Éliane Salomone, née le 7 mai 2016
Amaya, Malivanne Alvarez, née le 12 mai 2016
Esteban, Yves Ouvry, né le 15 mai 2016
Timéo Fouffé, né le 12 juin 2016

MARIAGES

Laurence Blisson et Philippe Bouckaert le samedi 30 avril 2016
Ekaterina Krasnokutskaya et Manuel Agosto le samedi 30 avril 2016
Morgane Ballet et Florian Larras le vendredi 6 mai 2016
Christine Chaix et Yanice Giboyau le samedi 11 juin 2016

DÉCÈS

Jeannette Vernier née Gastaldi, née le 24 février 1931, décédée le 9 mai 2016
Marc Andrin, né le 07 août 1952, décédé le 9 mai 2016
Joseph Smrekar, né le 21 février 1939, décédé le 7 juin 2016

Martin Gray

Né Mietek Grayewski, Martin Gray était un écrivain franco-américain, d'origine polonaise, Juif, né à Varsovie le 27 avril 1922. « *L'amour commence lorsqu'on préfère l'autre à soi-même* », voici les mots de Martin Gray auteur du livre best-seller. Au nom de tous les miens, édité en 1971, traduit en 26 langues et lu par plus de 30 millions de lecteurs. Il y décrit une partie de sa vie et notamment le drame d'avoir perdu à deux reprises toute sa famille. D'abord lorsqu'il était adolescent dans les camps d'extermination nazis, puis en 1970 dans l'incendie de sa maison du Sud de la France. Résident biotois entre 2009 et 2013, Martin Gray est décédé à 93 ans le 26 avril dernier à Ciney, en Belgique.

NOUVEAU À BIOT

NOUVEAU AU VILLAGE

CAP TRANSFERT

Société de voitures de transport avec chauffeur, pour les déplacements d'affaires et privés dans la région.
captransfert06@gmail.com
captransfert.fr
04 93 65 33 13
+ 33 (0)6 24 55 52 30



F&D SERVICE

Prestataire de services auprès de particuliers à leur domicile : services aux personnes âgées, dépendantes, handicapées, à la famille et de la vie quotidienne.
2000, route des lucioles, les Algorithmes, Bât. Aristote A, 06410 Biot Sophia Antipolis
info@fetdservices.com
www.fetdservices.com
07 83 36 10 81
07 83 53 51 17

ASSISTANTE MATERNELLE AGRÉE

Après 2 ans d'expérience de garde d'enfant à domicile dans une agence, 5 ans en crèche et maman d'une petite fille de 22 mois, Julie Cherifi Robba propose dès septembre 2016 des places à temps plein pour la garde de vos enfants dans maison avec jardin à Biot. (Août possible sur demande).
06 23 33 23 14

L'ARTDOISE CRAIE L'HISTOIRE

Restaurant lounge, un lieu de détente. Une équipe heureuse de vous accueillir comme à la maison. Plats faits maison et 100% Produits frais.
200 avenue Roumanille Espace St Philippe
04 92 90 10 88
facebook.com/lartdoisecraielhistoire

ABLT DIRECT SPA

Vente de spas et de jacuzzi.
Lotissement 6 bâtiment C.
1050 route de la mer - 06410 Biot
04 93 33 79 56
biot@directspa.fr
Du mardi au samedi
10h-12h et 14h-18h

EMOTYPE

Studio de design graphique et de communication : identité visuelle, création de logo, charte graphique, éditions (flyer, catalogue, brochure, magazine, ...), signalétique, packaging,
contact@emotype.fr
NCI Greenside - 400 av. Roumanille - 06906 Sophia-Antipolis
06 17 26 43 54

OPEN PROPERTIES

Open Properties propose un service de gardiennage aux propriétaires de résidences principales ou secondaires ; la préparation de la maison à l'arrivée en vacances des touristes ; le check-in / check-out ; la mise en valeur du bien pour la vente. Parfaitement trilingue (français, anglais et allemand) Charles Semmel se tient à la disposition des propriétaires étrangers ayant une propriété à Biot.
www.open-properties.com
06 66 69 72 10
09 80 94 52 23

LES PANIERS DE LILOU

Livraison de paniers bio à domicile ou sur le lieu de travail.
214 impasse du val de Pome - 06410 Biot
lespaniersdelilou.fr
facebook/ Les paniers de lilou : livraison de fruits et légumes bio
06 98 24 84 70



BIORAMA

M. Huguenin, repreneur de la presse du village vous accueille tous les jours de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h, sauf le jeudi de 14h30 à 18h au cœur du vieux village de Biot : jeux, jouets, librairie, presse, relais-colis, confiserie, cartes, posters et objet de plage en saison !
13 rue St Sébastien
04 93 65 11 00
06 15 44 00 62
facebook.com/BioramaBiot

LE BISTROT DU VILLAGE

Cédric et Aurélie vous accueillent Passage de la Bourgade avec une carte simple (pizzas, salades, pâtisseries) où tout est frais du jour. Choisissez de déjeuner sur la place du musée sous les oliviers ou dans une atmosphère plus cosy à l'étage avec vue.

LE PICCOLO

Le Piccolo a rouvert ! Noëlla et Christophe vous attendent sur la place de Gaulle avec sa terrasse ombragée tous les jours de 10h à minuit en saison, sauf le mercredi.
30, rue St Sébastien
04 93 65 16 91



EXKKI

Snacking : authentique Pan Bagnat, assiettes du jour de produits frais. Cocktail et jus de fruits frais pressés. Tisanes françaises bio : vente au détail ou à déguster au verre sur place.
Exposition de peinture.
Horaire été Juillet-Août : 9h30 23h
LEVASLOT Isabelle : 06 29 77 03 36
Rue St Sébastien

GOURMANDISES DU MOULIN

Au cœur du vieux Moulin, Angélique propose à la vente des produits artisanaux comme des biscuits avec ou sans gluten, des confiseries, des confitures et beaucoup d'autres gourmandises.
12 rue St Sébastien
06 09 57 26 54

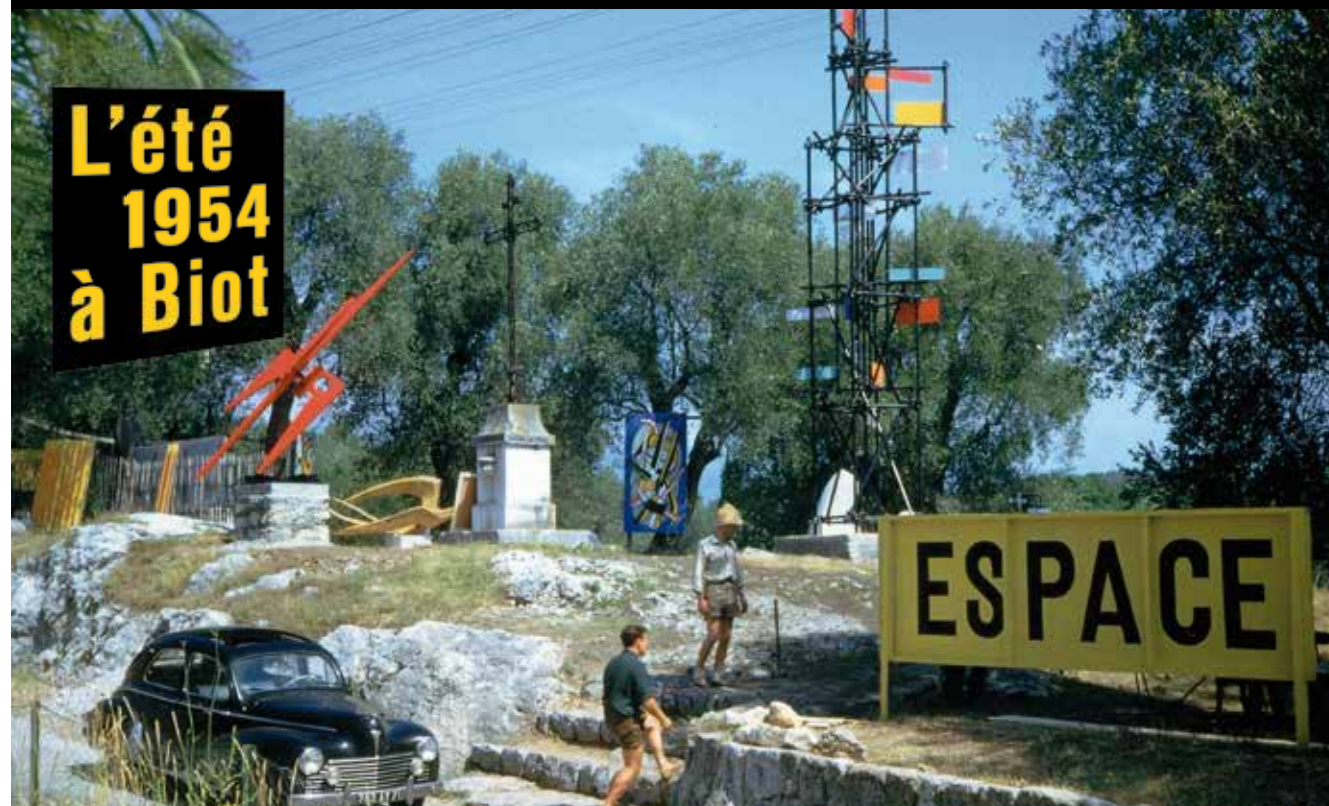


AGEN- DA

JUILLET - AOÛT -
SEPTEMBRE 2016

EXPOSITIONS...

L'été
1954
à Biot



Exposition *Architecture Couleur Formes* organisée par le Groupe Espace du 13 juillet au 10 septembre 1954 à Biot, tirage argentique, musée national Fernand Léger © Photo : Dimitri Tibislavsky (détail). De gauche à droite : *Oblique mobile* de Maxime Descombin, *Hirondelle* de Michel Chauvet, *Sans Titre* de Fernand Léger © Adagp, Paris, 2016

3 LIEUX POUR REVIVRE L'ÉTÉ 1954 À BIOT

DU 25 JUIN AU 26 SEPTEMBRE 2016 ARCHITECTURE FORMES COULEUR

MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER
L'exposition « L'été 1954 à Biot, Architecture Formes Couleur » revient sur l'exposition d'art moderne organisée en 1954 par le Groupe Espace dans un champ d'oliviers à Biot : œuvres d'art montrées à l'époque ; films et photos inédits, projets réalisés permettant de découvrir les réalisations de l'utopie de la synthèse des arts.
> Tarifs, programme culturel et plus d'infos sur www.musee-fernandleger.fr

DU 25 JUIN AU 6 NOVEMBRE 2016 LA VIE ARTISTIQUE À BIOT DANS LES ANNÉES 50

MUSÉE D'HISTOIRE ET DE CÉRAMIQUE BIOTOISES
Les années 50, c'est l'époque où Raymond

Peynet choisit Biot pour y faire vivre « ses amoureux », où Hans Hedberg bouscule les idées reçues, où Fernand Léger et Roland Brice modèlent leurs premiers reliefs. Ils sont l'image de la révolte du siècle et les précurseurs d'une évolution qui tiendra de plus en plus compte des besoins de l'homme. C'est l'âge d'or des métiers d'art et celui de la découverte de la couleur, avec Fernand Léger, de Staël, Picasso et d'autres encore.

> Tarifs, programme culturel et plus d'infos sur musee-de-biot.fr

DU 25 JUIN AU 9 OCTOBRE 2016 LES HÉRITIERS

SALLES D'EXPOSITIONS MUNICIPALES
La plus importante exposition jamais réalisée d'œuvres d'artistes d'envergure internationale se déroula à quelques pas de la Chapelle Notre-Dame. Cette collaboration artistique exceptionnelle rassemblait plus de 62 artistes. les salles d'expositions municipales expose

huit Héritiers de cet esprit : Bernard Abril, Claude Brice, Michel Collet, Denis Brihat, Jacky Coville, Maggy Kaiser, Claude Pelletier, Jean-Paul van Lith.
> Plus d'infos sur www.biot.fr



Jacky Coville
Le budha



FOUR COMMUNAL ÉMILE CHEVAL

En raison de problèmes techniques et afin de garantir la pleine sécurité du fonctionnement du Four Communal Émile Cheval celui-ci ne sera pas en mesure d'accueillir le public et restera fermé jusqu'à nouvel ordre.
Tout est mis en oeuvre pour sa réouverture au plus vite !

ÉVÉNEMENTS...

La plupart des animations proposées à Biot sont gratuites et ouvertes à tous.

JOUILLET VENDREDI 1^{ER} JUILLET - 20H - 21H SPECTACLE

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL
Spectacle de et par Jacques Bonnaffé en compagnie de la clarinette de Louis Sclavis, sur un texte de Jean-Bernard Pouy. 54x13 est le monologue d'une étape du Tour de France dans la tête d'un jeune coureur.

VENDREDI 1^{ER} JUILLET FÊTE DE LA CRÈCHE L'ORANGE BLEUE

L'ORANGE BLEUE

SAMEDI 2 JUILLET FÊTE DE LA CRÈCHE LES DIABIOTINS

ÉCOLE SAINT ROCH

SAMEDI 2 JUILLET - 14H - 18H FÊTE DE FIN D'ANNÉE IME LES HIRONDELLES

IME LES HIRONDELLES

SAMEDI 2 JUILLET - 19H - 21H MELTING ART SHOW - DANSE

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL

DIMANCHE 3 JUILLET - 18H 19^{ÈMES} FOULÉES BIOTOISES

COMPLEXE SPORTIF PIERRE OPERTO
Départ et arrivée sur le stade Pierre Bel.
Epreuve ouverte à tous.

MARDI 5 JUILLET - 21H CONCERT LES ESTIVALES

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL
Original Cosoleto Brothers

MERCREDI 6 JUILLET - 16H30 DES HISTOIRES...

ESPACE JEUNESSE DE LA MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE
Lectures pour les enfants à partir de 3 ans.

JEUDI 7 JUILLET PROMENADE PHOTOGRAPHIQUE DU PHOTO CLUB BIOTOIS

BIOT VILLAGE

VENDREDI 8 JUILLET 2016 - 10H À 12H30 / 13H30 À 16H30

LA CARAVANE DES SPORTS
COMPLEXE SPORTIF PIERRE OPERTO
Animations sportives gratuites pour les 4 à 14 ans.

VENDREDI 8 JUILLET - 19H À 23H FIESTA DES LAVOIRS

JARDIN D'ENFANTS DE LA CAROUTE

LES NOCTURNES D'ART

JEUDI 7 JUILLET - 18H À 23H30

BIOT VILLAGE
Galerie d'art à ciel ouvert tous les jeudis de juillet et d'août organisée par la CAPL.*



*CAPL : Association des Commerçants, Artisans et Professions Libérales

SAMEDI 9 JUILLET 19H30 À MINUIT SOIRÉE BLANCHE DES COMMERÇANTS

PLACE CHARLES DE GAULLE

Le groupe Europa sera en concert au village à l'occasion de la soirée blanche organisée par la CAPL*. Tenue blanche exigée.

DIMANCHE 10 JUILLET - 9H30 À 19H MARCHÉ DES JEUNES AGRICULTEURS 06

BIOT VILLAGE

MARDI 12 JUILLET - 15H30 CINÉ THÉMATIQUE

SALLE D'ACTION CULTURELLE DE LA MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE

MARDI 12 JUILLET - 21H' MARDIS MARIONNETTES

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL
"Alice de l'autre côté du miroir", compagnie l'autre l'une.

MERCREDI 13 JUILLET BAL

PLACE DE GAULLE

JEUDI 14 JUILLET - À PARTIR DE 12H

BUFFET CITOYEN
JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL
Accueil Musical et buffet

JEUDI 14 JUILLET - 18H À 23H30 LES NOCTURNES D'ART

BIOT VILLAGE
Galerie d'art à ciel ouvert tous les jeudis de juillet et d'août organisée par la CAPL*.

MARDI 19 JUILLET - 21H' MARDIS MARIONNETTES

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL
Le "K" dans le bicoque théâtre, compagnie Caramantran

MERCREDI 20 JUILLET - 21H30 CINÉMA PLEIN AIR

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL
"Sur le chemin de l'école" (1h17).

DU 20 AU 30 JUILLET JEUX VIDÉO POUR TOUS !

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE
Kinect Sports Rivals sur X-box en non-stop : testez vos performances sportives !

JEUDI 21 JUILLET - 18H À 23H30 LES NOCTURNES D'ART

(1) Présentation poétique « En attendant la nuit » à 21h

BIOT VILLAGE
Galerie d'art à ciel ouvert tous les jeudis de juillet et d'août organisée par la CAPL*.

SAMEDI 23 JUILLET - 16H CINÉ GOUTER

SALLE D'ACTION CULTURELLE DE LA MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE
Séances de cinéma d'animation autour d'un personnage récurrent et d'un goûter : cet été le chat...

LUNDI 25 JUILLET - 21H CONCERT LES ESTIVALES

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL
All groove

MARDI 26 JUILLET - 21H' MARDIS MARIONNETTES

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL
"Corbeaux et Renards", compagnie Syma



© Marc Ferreol

MERCREDI 27 JUILLET - 14H À 18H GRANDS TOURNOIS DE JEUX VIDÉO

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE
En partenariat avec l'association SVL.

MERCREDI 27 JUILLET - 21H30 CINÉMA PLEIN AIR

Jardin Frédéric Mistral
"Selma" (2h08)

JEUDI 28 JUILLET - 18H À 23H30 LES NOCTURNES D'ART

BIOT VILLAGE
Galerie d'art à ciel ouvert tous les jeudis de juillet et d'août organisée par la CAPL*.

JEUDI 28 JUILLET - 18H À 23H30 SOIRÉE DES MÉTIERS D'ART

(1) Présentation poétique « En attendant la nuit » à 21h

HIPPODROME DE CAGNES-SUR-MER
VENDREDI 29 JUILLET - 17H30
CAFÉ DES LECTEURS
ESPACE MUSIQUES À LA MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE

VENDREDI 29 JUILLET - 19H À 20H30

EDUCA ZOOM
COMPLEXE SPORTIF PIERRE OPERTO
Retour en images et diffusion du film réalisé avec les enfants. Moment convivial avec les familles.

AOÛT

MARDI 2 AOÛT - 21H' MARDIS MARIONNETTES

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL
Molière X3, compagnie Emilie Valantin

MERCREDI 3 AOÛT - 21H30 CINÉMA

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL
Le Petit Prince (1h48)

JEUDI 4 AOÛT - 18H À 23H30 LES NOCTURNES D'ART

VILLAGE DE BIOT
Galerie d'art à ciel ouvert tous les jeudis de juillet et d'août organisée par la CAPL*.

SAMEDI 6 AOÛT - 19H À 23H FIESTA DES LAVOIRS

BOULES AMICALES BIOTOISES

SAMEDI 6 AOÛT - 21H CONCERT LES ESTIVALES

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL
Tsigomania

MARDI 9 AOÛT - 21H' MARDIS MARIONNETTES

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL
"L'odyssée de L'or bleu", compagnie la Main verte

MERCREDI 10 AOÛT - 21H30 CINÉMA

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL
Kingsman : services secrets (2h07)

JEUDI 11 AOÛT - 18H À 23H30 LES NOCTURNES D'ART

BIOT VILLAGE
Galerie d'art à ciel ouvert tous les jeudis de juillet et d'août organisée par la CAPL*.

MARDI 16 AOÛT - 21H'

MARDIS MARIONNETTES

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL
"Les Marionnettes font leur Cirque", Planet show

MERCREDI 17 AOÛT - 21H30

CINÉMA

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL
"Le Prénom" (1h49)

JEUDI 18 AOÛT - 18H À 23H30 LES NOCTURNES D'ART

BIOT VILLAGE
Galerie d'art à ciel ouvert tous les jeudis de juillet et d'août organisée par la CAPL*.

DU VENDREDI 19 AU LUNDI 22 AOÛT VILLAGE

FÊTE PATRONALE DE LA SAINT JULIEN

BIOT VILLAGE
Jeux traditionnels pour enfants (gratuit), concours de boules, concours de boules carrées, championnat de vitou et de belote, bal, forains...

SAMEDI 20 AOÛT - 7H À 12H GRAND PRIX CYCLISTE DES VERRIERS

BIOT VILLAGE, FONTANETTE ET LES ARCADES

SAMEDI 20 AOÛT - 16H CINÉ GOUTER

SALLE D'ACTION CULTURELLE DE LA MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE
Séances de cinéma d'animation autour d'un personnage récurrent et d'un goûter : cet été le chat...

MERCREDI 24 AOÛT CÉRÉMONIE DE LA LIBÉRATION DE BIOT

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL

JEUDI 25 AOÛT - 18H À 23H30 LES NOCTURNES D'ART

BIOT VILLAGE
Galerie d'art à ciel ouvert tous les jeudis de juillet et d'août organisée par la CAPL*.

VENDREDI 26 AOÛT - 18H LE CLUB !

SALLE D'ACTION CULTURELLE DE LA MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE
Club#1 chansons humoristiques avec «Échappée belle» Johanna Piraino, accordéon, voix et Ruth Levy Benseft, contrebasse.

SAMEDI 27 AOÛT - 16H

CINÉ GOUTER

SALLE D'ACTION CULTURELLE DE LA MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE
Séances de cinéma d'animation autour d'un personnage récurrent et d'un goûter : cet été le chat...

DU MARDI 30 AOÛT AU 12 NOVEMBRE

JACQUELINE DUHÊME, IMAGIÈRE DES POÈTES

ESPACES D'EXPOSITION DE LA MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE
Jacqueline Duhême a « mis en images » les textes des poètes Jacques Prévert, Paul Éluard, Claude Roy, Raymond Queneau, Blaise Cendrars, Jules Supervielle, Gilles Deleuze, Jean D'Ormesson, Elisabeth Badinter...

SEPTEMBRE

SAMEDI 2 SEPTEMBRE - 19H À 23H

FIESTA DES LAVOIRS

PLACE DE L'AIRETTE

SAMEDI 10 SEPTEMBRE - DE 10H À 18H

FÊTE DES ASSOCIATIONS

COMPLEXE SPORTIF PIERRE OPERTO

SAMEDI 10 SEPTEMBRE JOURNÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX RÉSIDENTS

OFFICE DU TOURISME

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE VERNANTE REÇOIT BIOT

OFFICE DU TOURISME
Renseignements et inscription auprès de l'Office du Tourisme.

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE XC BIOT VTT

MARDI 13 SEPTEMBRE - 15H30 CINÉ THÉMATIQUE

SALLE D'ACTION CULTURELLE DE LA MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE

JEUDI 15 SEPTEMBRE - 10H

BÉBÉS LECTEURS

ESPACE JEUNESSE DE LA MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE.
Lectures et comptines pour les enfants de 0 à 3 ans. Inscriptions auprès des espaces Jeunesse ou au 04 89 87 73 00.

SAMEDI 17 SEPTEMBRE - 15H30

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

SALLE D'ACTION CULTURELLE MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE
« La transparence et le verre » conférence par Serge Bramly, auteur de La transparence et le reflet (Éd. Lattes). En quelques mots, une histoire inattendue du verre, matériau qui changea notre rapport à nous-même et notre vision du monde. Romancier et essayiste, Serge Bramly est aussi historien de l'art.

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

BIOT VILLAGE
Visites guidées

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE FÊTE DES VENDANGES

BIOT VILLAGE

MERCREDI 21 SEPTEMBRE - 18H30 VERNISSAGE EAC

HALL DE L'ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE HENRI CARPENTIER
Vernissage de l'exposition « Peinture en plein air » des élèves d'arts plastiques de F.Favaro.

JEUDI 22 SEPTEMBRE - 18H30 CONSEIL MUNICIPAL

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

SAMEDI 24 SEPTEMBRE À 15H30 CONFÉRENCE « FERNAND LÉGER ET LE GROUPE ESPACE »

SALLE D'ACTION CULTURELLE MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE
« Fernand Léger et le groupe Espace, une histoire de la synthèse des arts dans les années 50 » conférence de Diana Gay, du musée national Fernand Léger.

JEUDI 29 SEPTEMBRE - 18H30 CONCERT DE RENTRÉE UNIVERSITAIRE

ESPLANADE SAINT PHILIPPE

JEUDI 29 SEPTEMBRE - 19H CONFÉRENCE LA SCIENCE POUR TOUS

SALLE PAUL GILARDI
« L'observation robotisée des océans au service de l'étude de la modification du climat » par Hervé Claustre, directeur de recherches au CNRS.

VENDREDI 30 SEPTEMBRE - 17H30

CAFÉ DES LECTEURS VENDREDI 30 SEPTEMBRE - 19H

CONSEIL EN FÊTE
ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE
HENRI CARPENTIER

Ce Conseil en Fête sera l'occasion de partager un moment convivial dans le cadre des Conseils de Quartiers.
Venez nombreux !

LUNDI 19 SEPTEMBRE - 18H30

INAUGURATION DE L'ACADÉMIE MORATOGLOU

SOPHIA COUNTRY CLUB, 3550 ROUTE DES DOLINES, 06410 BIOT



Dates et événements sous réserve de modifications.

Informations actualisées sur www.biot.fr et Facebook Ville De Biot.

PERMANENCES

GUILAINE DEBRAS, MAIRE DE BIOT, reçoit les Biotois SANS rendez-vous de 8h30 à 12h :

- en Mairie annexe (Quartier St Philippe), **Samedi 9 juillet avec Véronique Lemarchand,**

Adjointe au Maire, déléguée aux Finances

- en Mairie principale (Biot village), **samedi 27 août avec Véronique Lemarchand, Adjointe au Maire, déléguée aux Finances**

PERMANENCE CONSEILLÈRE DEPARTÉMENTALE

Tous les mois **Sophie Deschaintres, conseillère départementale** reçoit SUR rendez-vous les biotois, les associations et les entreprises du Canton. **Pour toutes demandes de rendez-vous, envoyer un mail à sdeschaintres@departement06.fr**

LES PERMANENCES DES ÉLUS

Attention, les permanences seront suspendues du 18 juillet au 15 septembre 2016.

Sachez cependant que **Michel Mazuet, 1^{er} adjoint délégué à la population, aux quartiers et au transport** et **Alain Chavenon, Conseiller municipal, délégué aux situations de handicap** reçoivent en alternance les Biotois sans rendez-vous en mairie annexe **tous les lundis de 11h30 à 13h.**

LA CONCILIATRICE DE JUSTICE reçoit exclusivement sur rendez-vous, **tous les mardis après-midi, à partir de 16h30** en Mairie annexe. Tél. 04 92 90 49 10.

OPÉRATION FAÇADES : soutien financier de la Ville de Biot aux propriétaires de biens, dans le centre historique, souhaitant réhabiliter leur façade, portes anciennes, fenêtres, persiennes et ferronneries. Contacter le service Urbanisme pour rencontrer un conseiller. Tél. 04 93 65 78 89

ADIL 06 : l'agence départementale pour l'information sur le logement des Alpes-Maritimes tient sa permanence **tous les 3^e lundis du mois de 13h30 à 16h** au CCAS. Tél. 04 92 91 59 70



PAROISSE

Tél : 04 93 65 00 85

> www.ndsagesse.com

Permanence pour baptêmes, mariages
Tous les mercredis de 16h à 18h
Presbytère, Biot

MESSES

Tous les dimanches à 9h à Valbonne et à **11h** à Biot et Sophia.

Tous les mercredis à 12h15 à Biot suivie d'un repas partagé au presbytère le 1^{er} mercredi du mois

CALENDRIER

Prière des mères le lundi de 9h à 10h au presbytère, suivie de la récitation du chapelet (église ou presbytère)

Adoration du Saint Sacrement le mercredi de 7h à 12h dans l'église

Prière des femmes à Marie-Madeleine le mercredi de 20h à 21h (église)

Récitation du chapelet le lundi à 10h.

AOÛT

lundi 15 août : Assomption, messes aux heures habituelles

mardi 16 août : fête de Saint Roch à Valbonne, messe et bénédiction des animaux

dimanche 21 août : fête de la Saint Julien, messe à 11h avec l'Amicale des Traditions

Lundi 22 août : pèlerinage à la chapelle Saint Julien - départ de l'église à 9h, messe à 10h30 à la chapelle

SEPTEMBRE

dimanche 25 : rentrée paroissiale, messe unique à Sophia à 11h

> Inscriptions Catéchèse, Aumônerie et Scouts : les dates seront précisées ultérieurement.



AGENDA DES SENIORS

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS :
Tél. 04 92 91 59 70

TARIF TRANSPORT :
Minibus : 2€ ; Grand bus : 8,50€

LE CCAS DE BIOT À LA PLAGE !

Trajet en minibus jusqu'aux plages d'Antibes Juan-les-Pins. Baignade surveillée par le SDIS. **Départ 8h30 - Retour 11h**
Juillet : les lundis 4-11-18-25 et les jeudis 7-21-28
Août : les lundis 1-8-22-29 et les jeudis 4-11-18-25

BALADE LE LONG DES BERGES DE LA SIAGNE à MANDELIEU

Jeu 8 septembre
Départ 14h - Retour vers 17h30

DOMAINE DE LA SOURCE à NICE

Jeu 15 septembre
Départ 13h30 - Retour vers 17h30
Dégustation de vin de Bellet. Tarif de la visite guidée (à régler sur place) : 12 € (visite du vignoble, caves, dégustation, vente de vin de Bellet)



VARAGES & COTIGNAC

Jeu 22 septembre
Départ 7h45 - Retour vers 19h
Tarif de la journée : 30 € (OT Provence Verte) règlement à l'inscription comprenant les visites guidées dans les villages de Varages (musée des Faïences) et de Cotignac (habitations troglodytes) et le déjeuner au restaurant.

LES ACTIVITÉS DU CLUB « DESTINATION RETRAITE »

L'ensemble de nos activités reprendront à partir du 12 septembre 2016 et jusqu'à fin Juin. Il n'y a pas d'activités en juillet et en août.
Renseignements, dossier d'inscription et paiement auprès du CCAS dès le 29 Août 2016.

CCAS INFO

Inscriptions et renseignements auprès de l'accueil du CCAS au 04 92 91 59 70.

« RÉUNION DU COMITÉ DES USAGERS DU CCAS »

Vendredi 16 septembre à 9H30, salle bleue du CCAS, venez donner votre avis et participer aux choix de sorties et activités proposées par le CCAS de BIOT !

« VOUS CÔTOYEZ DES PERSONNES CONCERNÉES PAR LA MALADIE D'ALZHEIMER ? »

Permanence d'une psychologue dans le cadre du dispositif « ALZHEIMER » au CCAS de BIOT le deuxième mercredi du mois de 9h à 12h. Prochain rdv le mercredi 13 juillet 2016 à 9h.

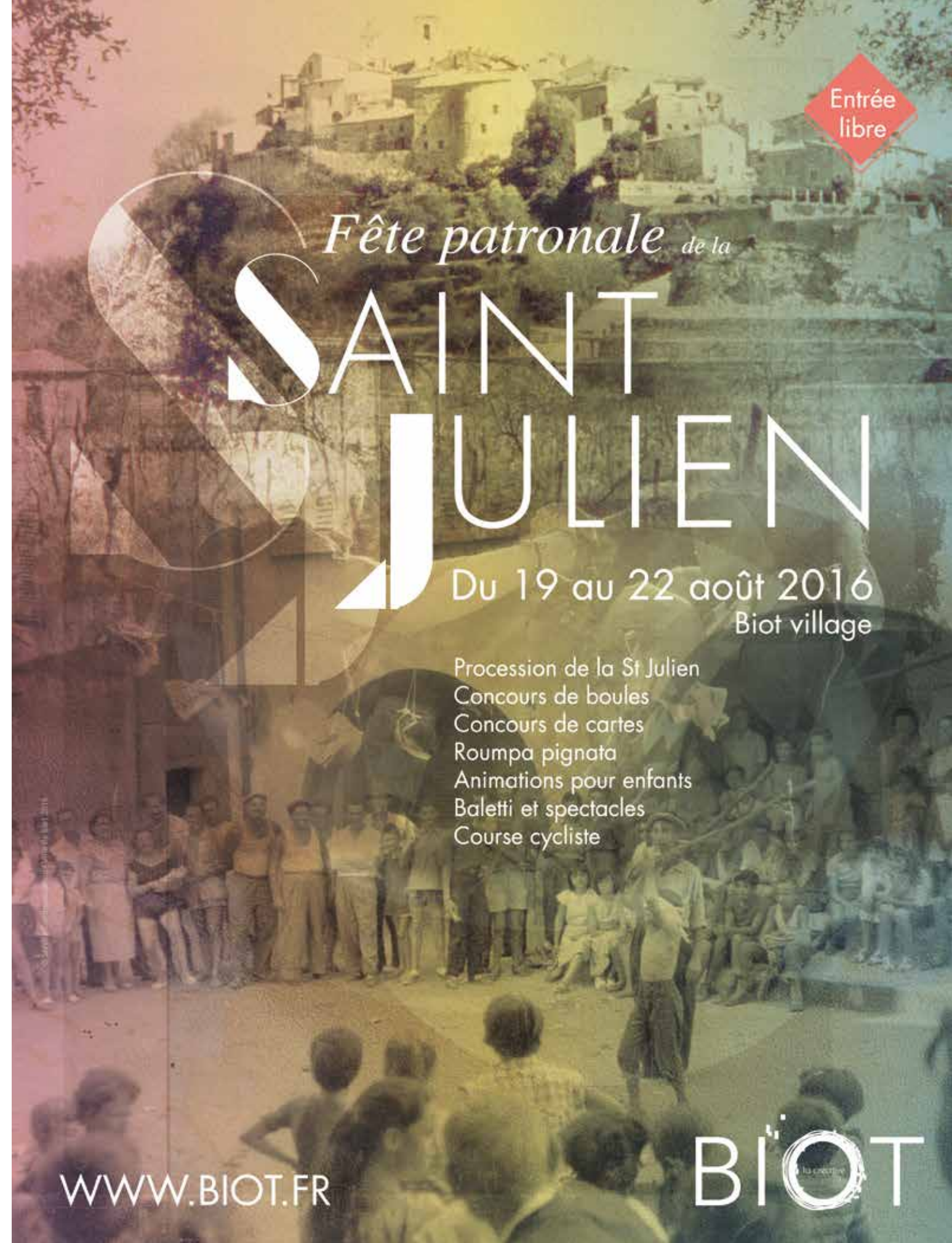


PRÉVENTION CANICULE

Le CCAS ouvre un registre nominatif sur lequel peuvent s'inscrire les personnes âgées de plus de 65 ans vivant à domicile, fragilisées par un problème de santé, ainsi que les personnes à partir de 60 ans en situation de handicap et isolées.

Dans l'hypothèse d'une canicule, un lien de proximité serait mis en place avec les personnes inscrites sur cette liste, afin d'assurer leur sécurité et leur bien-être. La demande peut être formulée par la personne elle-même, son représentant légal ou un tiers (famille, médecin, voisin, ami, service à domicile, ...). L'équipe du CCAS tient à votre disposition une fiche d'inscription et vous apportera toute information complémentaire. De plus, le CCAS met à disposition la salle climatisée du foyer durant tout l'été, entre 10h et 17h avec animations libres et gratuites tous les après-midis.

N'hésitez pas à prendre contact avec votre CCAS en cas de difficulté !



Entrée libre

Fête patronale de la

SAINT JULIEN

Du 19 au 22 août 2016
Biot village

Procession de la St Julien
Concours de boules
Concours de cartes
Roumpa pignata
Animations pour enfants
Baletti et spectacles
Course cycliste

WWW.BIOT.FR

BIOT

BIOT

EN PARTENARIAT AVEC

7, 8, 9 OCTOBRE 2016

1/AN
APRÈS



MARC



RENÉE



BIOT
la créative